

TELEPHONEE :
Rédaction - - - 588
Administration - - 589
Bureaux et Ateliers :
179 RUE ST-GEORGES

LE NOUVELLISTE

TIRAGE
CERTIFIÉ
PAR L'A.B.C.
ABONNEMENTS :
Campagne : \$4.00
Ville : \$6.00

CINQUIEME ANNEE—No 108

TROIS-RIVIERES, JEUDI 12 MARS 1925

DEUX SOUS LE NUMERO

UN RALLIEMENT DES CATHOLIQUES EN FRANCE

Les mineurs se rendraient

La suggestion de la "B. E. Steel" de les reprendre aux salaires de 1924 a des chances d'être acceptée

LE GOUVERNEMENT EST ATTAQUE

(Presse Canadienne)
Sydney, N. E., 12.—On s'attendait ce matin à ce que la journée apporte des changements importants dans la situation des mineurs de la Nouvelle-Ecosse, dont douze mille sont actuellement sans travail à la suite du différend sur les salaires entre le district 26 des United Mines Workers of America et la British Empire Steel Corporation. Le président de district, John W. McLeod, a laissé entendre que l'on répondrait aujourd'hui à la suggestion que les mineurs affectés au travail de conservation des mines retournent à leur travail aux mêmes conditions de salaires qu'en 1924. La British Empire Steel Corporation s'est déclarée prête à payer ce salaire. Il était impossible, ce matin, de connaître officiellement quelle serait la réponse des mineurs, mais on se rappelle qu'à la convention des United Mines Workers, ici, en novembre dernier, les ouvriers employés à ce travail de conservation se dirent désireux d'avoir le droit de faire grève avec les autres membres de l'union. D'un autre côté on croit possible que les mineurs qui ont déclaré être prêts à accepter toute proposition raisonnable accordent une certaine valeur à la suggestion de la compagnie.

re, vous refusez de secourir en aucune façon les familles dans la misère.
"Vous pouvez considérer notre message comme une indignité. Nous voulons cependant vous faire remarquer que vous êtes un fonctionnaire public de cette province, que vous obtenez vos moyens de subsistance du trésor provincial fourni par le peuple de cette province et principalement par les royalties obtenues sur le produit de notre travail. Comme fonctionnaire public, il est de votre devoir envers les gens à même l'argent desquels vous vivez, de voir à ce que tous les efforts possibles soient faits pour éviter le malheur, la détresse et la famine parmi eux. Vous ne pouvez nous trouver indignes pour avoir condamné votre mépris du devoir public, quand vous continuez de retirer des deniers publics pour payer l'exécution d'actes que vous évitez délibérément d'accomplir.

"Si vous n'avez aucune confiance dans les membres du clergé, dans les officiers municipaux, et tous les hommes publics qui vous ont signalé la détresse qui règne ici, venez constater de vos yeux les conditions dans lesquelles nous vivons. Vous êtes prêts à consulter un officier anti-ouvrier comme chef de police de Sydney, mais vous n'ajoutez pas foi aux paroles des pasteurs et de citoyens responsables.
"En terminant nous vous prévenons que si vous poursuivez cette politique d'indifférence à l'égard de notre misère et de l'introduction d'ouvriers étrangers dans les mines de la Nouvelle-Ecosse, vous serez responsables des désordres qui pourront se produire, et peut-être des effusions de sang".

REPONSE A LA COMPAGNIE

(Presse Canadienne)
Sydney, N.E., 12.—Le comité exécutif des mineurs syndiqués vient de répondre en ces termes à la lettre de M. J. E. McLurg, vice-président de la B.E.S. Co., au sujet des salaires de 1924 :

"Nous accusons réception de votre lettre du 10 courant nous avisant que votre coopération retire son offre du 31 décembre 1924 pour un contrat basé sur une réduction de salaire de dix pour cent sur l'échelle de 1924. Votre lettre peut-être regardée comme une chose superflue pour les raisons suivantes :

1.—Votre offre écrite disait qu'elle était faite pour être acceptée ce jour-là seulement, et elle ne fut pas acceptée.
2.—Votre corporation doit parfaitement savoir qu'elle ne pourra jamais miner d'autre charbon en Nouvelle-Ecosse en vertu d'un contrat avec nous à des salaires inférieurs à ceux de 1924.

3.—Votre corporation doit aussi savoir qu'elle ne peut conduire avec succès ses affaires même avec la diminution que vous mentionnez.

"Nous voulons vous demander sérieusement de répondre à cette question : Pensez-vous qu'il soit jamais possible pour votre corporation, constituée comme elle l'est et poursuivant la politique qu'elle poursuit aujourd'hui, de conduire heureusement ses affaires en ce qui concerne la production du charbon et celle du fer et de l'acier en Nouvelle-Ecosse ?

"Si vous avez dit en public que vous finiriez par aller vers nous parce que nous ne pourrions pas lutter contre la Suite à la page 6

Le Lady Grey à Portneuf

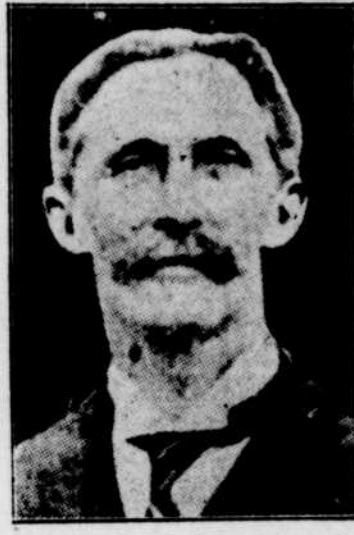
Le Lady Grey, parti hier du port de Québec, pour aller briser la glace à Portneuf a du rebrousser chemin quand une batture s'est mise en mouvement à Ste-Foye. Un homme s'y trouvait avec sa voiture et deux chevaux. Au lieu de procéder à Portneuf le Lady Grey s'occupa de faire ce sauvetage.

Ce matin, le Lady Grey est parti en compagnie du Mikula pour Portneuf. Les traverses entre les deux rivières sont encore en parfait état et n'ont pas souffert de la fonte des neiges. Il n'y a pas encore d'eau sur les bordsages.

Contre le pont

Montréal, 12.— Sous prétexte d'économie publique, le Conseil du Board of Trade s'est déclaré hier absolument contre le projet de pont de la rive sud. On a décidé de suggérer de rendre le pont Victoria plus apte à répondre aux besoins actuels du trafic et d'en faire autant au pont du C. P. R. de Lachine, si c'est nécessaire.

LE SIECLE DU CANADA



Sir George Paish, éminent économiste et financier anglais, qui exprime l'opinion que de meilleurs temps attendent le Canada, parce que ce pays est surtout une nation productrice de vivres. Sir George est peut-être la plus grande autorité en matière économiques et financières.

LE DROIT DES JUIFS A L'ECOLE

Le statut éducationnel de 1903, qui ne considérait alors que les droits des catholiques et des protestants, est déclaré ultra vires.

LE JUGEMENT

(De notre correspondant)
Québec, 12.—Un jugement qui suscitait un très vif intérêt dans toute la province a été rendu hier par la cour d'appel, division de cinq juges. Le statut provincial de 1903, 3 Edouard VII, chapitre 16, a été déclaré ultra vires. A la suite d'un différend qui s'était élevé entre les Juifs et les Protestants de la Cité de Montréal, au sujet de certaines questions éducationnelles, une commission spéciale avait été nommée pour étudier le litige et Mre Eugène Lafleur, C. R., de Montréal et Mre Wallace Nesbitt, C. R. de Toronto, furent appelés à donner leur avis au point de vue légal. Comme les opinions étaient contradictoires, le lieutenant gouverneur en conseil décida de soumettre le différend à la cour d'appel et la cause fut entendue les 25 et 26 février dernier par les honnables juges Greenfield, Flynn, Teller, Rivard et Latourneau.

Voici le questionnaire qui avait été posé à la cour et les réponses qui y ont été faites hier.

1.—Question : Le Statut provincial de 1903 (3 Edouard VII chapitre 16) lequel assimilait pour fins scolaires les Juifs ou Protestants est-il ultra vires, inconstitutionnel.
Réponse : Oui.
2.—Question : En vertu du dit statut :

a) des personnes appartenant à la religion juive peuvent-elles être appelées à faire partie du bureau de commissaires des écoles protestantes de la Cité de Montréal.
b) le bureau des commissaires des écoles protestantes de la Cité de Montréal est-il tenu de nommer des instituteurs juifs dans ses écoles, si elles sont fréquentées par des enfants qui professent la religion juive.

Réponse au paragraphe A : Oui ; réponse au paragraphe B : Non.

III.—Question : La Législature actuelle le pouvoir de passer une loi pourvoyant à ce que des personnes professant la religion juive soient nommées :

a) commissaires des écoles protestantes de la Cité de Montréal.
b) membres du comité protestant du conseil de l'instruction publique.
Réponse :
Au paragraphe A : Non.
Au paragraphe B : Non.
Au paragraphe C : Non.
IV.—Question : La Législature peut-elle passer une loi qui oblige la Commission de l'enseignement à :

La carrière du Père de la République en Chine fut l'une des plus agitées dont fasse mention l'histoire politique

VICTOIRES ET DEFAITES

(Presse Canadienne)

Pékin, 12.—Le Dr Sun Yat Sen, chef du gouvernement du sud de la Chine, est mort ce matin. Les chirurgiens qui l'avaient opéré à l'hôpital Rockefeller, ici, le 26 janvier dernier, déclarèrent alors que son cas était sans espoir et ne lui accorderont que dix jours de vie. Sun Yat Sen résista cependant énergiquement à l'assaut de la mort, mais chaque jour le vit perdre un peu de ses forces. Le 15 février, en dépit de l'avis contraire des autorités de l'hôpital, le Dr Sun Yat Sen fut transporté par ses amis et partisans politiques aux quartiers généraux du Kuomintang (Parti du Peuple), dans l'ancienne résidence de Wellington Koo, ancien ministre des affaires étrangères. Sun Yat Sen souffrait depuis quelque temps d'un cancer du foie. En décembre on l'opéra dans l'espoir de prolonger sa vie, sinon de la sauver. Immédiatement après l'opération, on déclara que sa condition était critique et qu'il n'y avait pas d'espoir qu'il vint survivre à l'opération. Les bulletins publiés chaque jour par ses médecins indiquaient qu'il faiblissait continuellement. Hier soir, on annonça une crise. Sun Yat Sen refusa de prendre de la nourriture et ses amis exprimèrent la crainte que la fin était proche. Au moment où le chef du gouvernement du sud de la Chine vivait ses dernières minutes, on annonça à ses quartiers généraux que ses troupes venaient d'occuper Swatow, dans la province du Kwangtung, où, dit-on, les troupes rebelles ont pris la fuite sans opposer de résistance.

Sun Yat Sen naquit à Honolulu en 1862 et fit ses études au collège de Hong Kong. Il était protestant. Il se maria de bonne heure et eut une fille et un garçon.

Peu d'hommes d'état, dans le présent et le passé, ont connu plus de victoires et de défaites. Il fut président provisoire de la première république en Chine et l'on l'a appelé le Père de la République et il a été souvent qualifié de Georges Washington de l'Orient.

Il devint en vedette un peu après 1880 quand il commença à attaquer le gouvernement impérial de la Chine. Il organisa sa première révolution en 1895. Sun Yat Sen fut élu président provisoire en 1911 puis président de toute la Chine en mai 1921. Après son passage provisoire à la tête de la république, Sun Yat Sen dut fuir au Japon. Il y attendit patiemment que son heure vint se présenter de nouveau pour recommencer sa lutte en faveur d'une Chine unifiée. Elle se présenta en 1921, quand le parlement chinois, réuni à Canton, l'élit unanimement président de la Chine. Les mois qui suivirent furent difficiles pour Sun Yat Sen qui constata que plusieurs chefs de province ne voulaient pas se démettre de leurs pouvoirs. Après maints efforts, il constata que son travail d'unification ne donnait pas de résultats et que son influence était fortement annulée par celle de son ami le général Cheng Chiang-min, nommé vice-roi du sud de la Chine par le gouvernement de Pékin.

Durant près de 20 ans, les ennemis de Sun Yat Sen promirent une récompense de \$200,000, à quiconque l'assassinerait. A maintes reprises, il vint près de tomber sous le poignard d'un assassin.

C'est à l'automne de 1924 que commença à décliner la santé de Sun Yat Sen. Plusieurs fois on annonça sa mort.

NOS COTES ONT BESOIN DE PLUS DE PROTECTION

Un député demande à la Chambre d'assurer une meilleure protection à nos côtes, en vue de la prochaine guerre

NOS CHEMINS DE FER

(Presse Canadienne)

Ottawa, 12.— M. A. W. Neill, député indépendant de Comox-Alberni, a soumis à la chambre une résolution lui demandant d'étudier la question de la défense de nos côtes et de nos lignes de commerce océaniques. Il demanda de le faire sans partialité et de constituer dans ce but un comité qui aurait le concours d'experts.

M. Neill insista sur la nécessité de défendre nos côtes et de protéger notre trafic par l'océan. La cale-sèche d'Esquimalt qu'on terminera bientôt sera d'une importance vitale pour la flotte britannique dans l'océan Pacifique. Actuellement elle n'est défendue que par quelques vieux canons. M. Neill invoqua le témoignage du général McEwen pour affirmer que la prochaine guerre aura comme théâtre l'océan Pacifique.

Les travaux publics à Vancouver et Victoria représentent une valeur de \$200,000,000. L'ennemi pourrait y causer d'importants dommages. M. Neill croit la guerre possible et il termina ses remarques en déclarant que nous devrions faire quelques choses pour notre défense.

M. Good, député progressiste, proposa de réduire le nombre des membres des principaux comités afin qu'on y assiste régulièrement et qu'ils deviennent plus efficaces. Cette motion fut renvoyée à un comité spécial pour étude.

Après une courte discussion, au cours de laquelle l'honorable Charles Murphy, maître général des postes, déclara que le Canadian National n'était pas victime d'un traitement de défaveur dans le transport des malles, M. W. J. Ward retira sa motion dénonçant ce prétendu traitement de défaveur. Le député de Dauphin avait comparé les montants versés au Canadian National et au Pacific Canadian pour démanteler une

et de défaites. Il fut président provisoire de la première république en Chine et l'on l'a appelé le Père de la République et il a été souvent qualifié de Georges Washington de l'Orient.

Il devint en vedette un peu après 1880 quand il commença à attaquer le gouvernement impérial de la Chine. Il organisa sa première révolution en 1895.

Sun Yat Sen fut élu président provisoire en 1911 puis président de toute la Chine en mai 1921. Après son passage provisoire à la tête de la république, Sun Yat Sen dut fuir au Japon. Il y attendit patiemment que son heure vint se présenter de nouveau pour recommencer sa lutte en faveur d'une Chine unifiée. Elle se présenta en 1921, quand le parlement chinois, réuni à Canton, l'élit unanimement président de la Chine. Les mois qui suivirent furent difficiles pour Sun Yat Sen qui constata que plusieurs chefs de province ne voulaient pas se démettre de leurs pouvoirs. Après maints efforts, il constata que son travail d'unification ne donnait pas de résultats et que son influence était fortement annulée par celle de son ami le général Cheng Chiang-min, nommé vice-roi du sud de la Chine par le gouvernement de Pékin.

Durant près de 20 ans, les ennemis de Sun Yat Sen promirent une récompense de \$200,000, à quiconque l'assassinerait. A maintes reprises, il vint près de tomber sous le poignard d'un assassin.

C'est à l'automne de 1924 que commença à décliner la santé de Sun Yat Sen. Plusieurs fois on annonça sa mort.

Peu d'hommes d'état, dans le présent et le passé, ont connu plus de victoires et de défaites. Il fut président provisoire de la première république en Chine et l'on l'a appelé le Père de la République et il a été souvent qualifié de Georges Washington de l'Orient.

Il devint en vedette un peu après 1880 quand il commença à attaquer le gouvernement impérial de la Chine. Il organisa sa première révolution en 1895.

Sun Yat Sen fut élu président provisoire en 1911 puis président de toute la Chine en mai 1921. Après son passage provisoire à la tête de la république, Sun Yat Sen dut fuir au Japon. Il y attendit patiemment que son heure vint se présenter de nouveau pour recommencer sa lutte en faveur d'une Chine unifiée. Elle se présenta en 1921, quand le parlement chinois, réuni à Canton, l'élit unanimement président de la Chine. Les mois qui suivirent furent difficiles pour Sun Yat Sen qui constata que plusieurs chefs de province ne voulaient pas se démettre de leurs pouvoirs. Après maints efforts, il constata que son travail d'unification ne donnait pas de résultats et que son influence était fortement annulée par celle de son ami le général Cheng Chiang-min, nommé vice-roi du sud de la Chine par le gouvernement de Pékin.

Durant près de 20 ans, les ennemis de Sun Yat Sen promirent une récompense de \$200,000, à quiconque l'assassinerait. A maintes reprises, il vint près de tomber sous le poignard d'un assassin.

C'est à l'automne de 1924 que commença à décliner la santé de Sun Yat Sen. Plusieurs fois on annonça sa mort.

Peu d'hommes d'état, dans le présent et le passé, ont connu plus de victoires et de défaites. Il fut président provisoire de la première république en Chine et l'on l'a appelé le Père de la République et il a été souvent qualifié de Georges Washington de l'Orient.

Il devint en vedette un peu après 1880 quand il commença à attaquer le gouvernement impérial de la Chine. Il organisa sa première révolution en 1895.

Sun Yat Sen fut élu président provisoire en 1911 puis président de toute la Chine en mai 1921. Après son passage provisoire à la tête de la république, Sun Yat Sen dut fuir au Japon. Il y attendit patiemment que son heure vint se présenter de nouveau pour recommencer sa lutte en faveur d'une Chine unifiée. Elle se présenta en 1921, quand le parlement chinois, réuni à Canton, l'élit unanimement président de la Chine. Les mois qui suivirent furent difficiles pour Sun Yat Sen qui constata que plusieurs chefs de province ne voulaient pas se démettre de leurs pouvoirs. Après maints efforts, il constata que son travail d'unification ne donnait pas de résultats et que son influence était fortement annulée par celle de son ami le général Cheng Chiang-min, nommé vice-roi du sud de la Chine par le gouvernement de Pékin.

Durant près de 20 ans, les ennemis de Sun Yat Sen promirent une récompense de \$200,000, à quiconque l'assassinerait. A maintes reprises, il vint près de tomber sous le poignard d'un assassin.

C'est à l'automne de 1924 que commença à décliner la santé de Sun Yat Sen. Plusieurs fois on annonça sa mort.

Peu d'hommes d'état, dans le présent et le passé, ont connu plus de victoires et de défaites. Il fut président provisoire de la première république en Chine et l'on l'a appelé le Père de la République et il a été souvent qualifié de Georges Washington de l'Orient.

Il devint en vedette un peu après 1880 quand il commença à attaquer le gouvernement impérial de la Chine. Il organisa sa première révolution en 1895.

Les cardinaux les invitent à combattre les lois athées en recourant aux mêmes moyens que les radicaux

2 CARDINAUX ESPAGNOLS

(Presse Canadienne)

Paris, 12.—Huit cardinaux et archevêques de France ont publié un manifeste concernant les "prétendues lois de neutralité stricte et les mesures à prendre pour les combattre". Le manifeste proteste contre l'injustice de ces lois qu'il qualifie "d'émanation de l'athéisme" et étudie deux tactiques à suivre dans la lutte contre ces lois.

La première est de tirer tout le profit possible des lois existantes jusqu'à ce qu'elles aient cessé d'exister. L'autre est de suivre le conseil donné par les socialistes, communistes et ouvriers "qui, dit le document se rendent en corps aux hôtels de ville, aux préfectures, aux ministères; envoient des protestations, des délégations et des ultimatum aux autorités; ont recours à toutes sortes de moyens, même aux grèves; font le siège des gouvernements et les harcassent avec les résultats que ceux-ci ont presque toujours droit à leurs demandes".

CONSISTOIRE AU VATICAN
Rome, 12.—Le 30 mars prochain, le Pape tiendra un consistoire secret du

rant lequel il élèvera à la pourpre cardinalice deux Espagnols; les archevêques de Grenade et de Séville. Il n'y aura pas de consistoire public. Comme l'exige l'antique privilège des rois d'Espagne, les chapeaux rouges seront remis aux cardinaux espagnols par le roi lui-même en Espagne.

On se souvient que le roi d'Espagne, lors de sa visite à Rome, fit un discours au Pape dans lequel il demandait publiquement et avec instance plus de cardinaux espagnols et sud-américains. Chacun s'attendait à ce que le pape satisfasse la requête du roi. Deux consistoires furent tenus sans que Pie XI manifeste une telle intention.

Lors du premier, deux Italiens, Mgr Galli et Mgr Lucini entrèrent dans le Sacré Collège des cardinaux. Lors du second, deux Américains, Mgr Hayes et Mgr Mundelein, se virent conférer le chapeau cardinalice.

On croit que le Souverain Pontife, tout en admettant le bien fondé de la requête du roi d'Espagne demandant l'augmentation du nombre des cardinaux espagnols et sud-américains, ne se souciait pas de céder devant ce qui apparaissait comme une pression du roi

Les raisons qui militent contre le protocole

Chamberlain expose à la Ligue des Nations les motifs qui ont induit l'Empire à rejeter le pacte de garantie.

LES OBJECTIONS DES DOMINIONS

(Presse Canadienne)

Genève, 12.— Dans son discours si longtemps attendu sur le fameux pacte de garantie et de désarmement, M. Austen Chamberlain, secrétaire des Affaires Etrangères pour la Grande Bretagne, a, aujourd'hui, devant le Conseil de la Ligue des Nations, défini l'attitude du Canada et des autres gouvernements autonomes de l'empire britannique. M. Chamberlain fit voir clairement que l'attitude de l'Angleterre à l'égard du protocole était celle de l'empire et résultat de consultations et d'une coopération intime entre les Dominions et la mère-patrie.

Le ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre a parlé devant une salle si pleine que l'on pouvait à peine y respirer.

Le ministre des Affaires Etrangères pour la Tchèque-Slovaquie, M. Benes, ouvrit la séance en annonçant que la fin du débat, il soumettrait une résolution concernant le protocole.

Un des points les plus importants du discours de M. Chamberlain, énonçant les objections aux Dominions britanniques et l'Inde ont démontré que le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union de l'Afrique du Sud et l'Inde ne pouvaient pas non plus accepter le protocole. M. Chamberlain déclara qu'il n'avait pas encore l'opinion de l'Etat Libre d'Irlande. Après avoir appuyé sur la sympathie existant dans

tous les Dominions pour tout ce qui peut contribuer à améliorer les moyens internationaux d'assurer la paix, M. Chamberlain déclara que tous les gouvernements qui se sont succédés en Angleterre ont, avec l'entière approbation des Dominions autonomes, non seulement favorisé en théorie l'arbitrage, l'un des éléments les plus importants du protocole, mais l'ont pratiqué. Ils ont non seulement prôné le désarmement, mais ont de fait désarmé dans toute la mesure où le permettait la sécurité nationale. Ils ont coopéré leur pleine part à la formation et au maintien de la Ligue des Nations et d'une cour de justice internationale et permanente. Les immenses sacrifices qu'ils ont fait pour la sécurité générale sont de l'histoire récente. "Si donc, continua M. Chamberlain, après avoir consulté les Dominions et l'Inde, la Grande Bretagne a trouvé des objections insurmontables qui l'empêchent de signer et ratifier le protocole dans sa rédaction actuelle, ce n'est pas qu'elle ne se sente point en accord avec le but du protocole ni qu'elle soit opposée en principe aux moyens de rendre plus clair le sens de ce covenant de la Ligue des Nations et de lui donner plus de force. Il peut être désirable de l'amender et de préciser son sens, ajouta le secrétaire des Affaires Etrangères, mais le gouvernement de Sa Majesté ne croit pas que le protocole tel que rédigé fournisse les moyens d'accomplir cette tâche."

Femme étranglée

Buffalo, 12.—Mme Rose F. Kahn, disparue mystérieusement de sa maison depuis le 28 février a été trouvée assassinée dans une petite villa près de Fort Erie hier après-midi.

Elle avait été étranglée. A côté d'elle gisait le corps de Norman Mack, connu aussi sous le nom de Norman McEhroy, commis voyageur. Il était mort empoisonné.

Il est évident que Mme Kahn s'est défendue avec acharnement. Elle avait la bouche couverte de sang et ses bras portaient des marques de violence.

L'examen précipité de son corps indique qu'il y a eu strangulation. Prés du sang qui macule la bouche, on voit sur la gorge des marques noires et bleues. Seule la robe et le chandail que portait Mme Kahn quand elle disparut la couvraient.

Apparemment Mack s'est suicidé en absorbant du poison. La tragédie est survenue il y a environ une semaine. Mme Kahn était l'épouse de Charles C. Kahn, débitant de tabac au No 754 Broadway.

Eglise qui doit être démolie

Presse Canadienne
Québec, 12.— L'église paroissiale de St-Urbain, dans la région de la Baie St-Paul, a subi tant de dégâts durant le récent tremblement de terre que les paroissiens ont décidé de la démolir et d'ériger une nouvelle église. Deux des murs ont été abattus complètement et le toit a été endommagé. Cette église fut construite, il y a plus de cent ans. Elle résista au tremblement de terre de 1854, mais la dernière secousse était trop violente pour elle.

Simons prête serment

Berlin, 12.—Le Dr Walter Simons a prêté serment aujourd'hui comme président intérimaire de la république allemande. Il succède au président défunt Friedrich Ebert.

Le temps qu'il fera

Beau et vents modérés. Demain: vents du nord, beau et froid.

LES ENFANTS PLEURENT POUR AVOIR DU "CASTORIA"

Un substitut inoffensif à l'huile de ricin aux parégoriques, aux gommés et aux sirops adoucisseurs. Pas de narcotiques!

Mère! Le Castoria de Fletcher est employé depuis plus de 30 ans pour soulager les bébés et les enfants contre la constipation, la flatuosité, les coliques et la diarrhée; protéger contre l'état du fièvre, et, en régularisant l'estomac et les intestins, aider à l'assimilation de la nourriture; ce qui donne le sommeil naturel sans qu'il soit besoin de se servir de narcotiques. La véritable porte à la signature de

Charles H. Fletcher

Empreintes digitales

(Presse Associée)
Washington, 12.—L'identification par les empreintes digitales a été développée à un tel degré par l'armée qu'actuellement l'emploi de ce mode de recherches rivalise avec les plus audacieuses méthodes de détectives. N'importe quel inconnu qui a servi dans l'armée régulière peut être identifié dans les 10 à 20 minutes et son dossier peut être en même temps retrouvé. Dans un si court délai le chercheur ne découvre parmi les 7,000,000 d'hommes qui font partie de l'armée depuis 1906, dans la laquelle fait inscure le système des empreintes digitales. Que cet homme ait été l'un des 50,000 Smith, ou des 50,000 Johnson, ou des 50,000 Brown, ou enfin l'un des 27,000 Williams de l'armée, n'importe. Tout ce qu'il faut pour avoir son dossier, ce sont ses empreintes digitales.

Walter S. Kaye, le chef du bureau, dit que l'index est tellement connu que même un nouvel employé qui n'a aucune notion du système peut effectuer facilement les recherches desquelles il est pourvu de quelques notions préliminaires.

L'art de lire les empreintes digitales repose sur l'étude des lignes d'arc et circulaires des lignes invisibles du pouce et de chaque doigt.

Le premier pas dans l'identification est de déterminer les grandes divisions qui apparaissent sur les empreintes.

Il y a quatre groupes principaux ou classifications d'empreintes. Chacun de ces types a ses divers degrés. C'est ce qui facilite les recherches.

INCAPABLE DE DORMIR LA NUIT

Douleurs et Maux de tête soulagés par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Dublin, Ont.—"J'étais faible et frêle, avec des douleurs et maux de tête, et incapable de dormir la nuit. Les lettres lues dans les journaux m'ont engagé à l'essayer, car je voulais devenir mieux. Les résultats ont été bons, car je suis bien plus forte, et ne souffre plus des vains maux de tête d'autrefois et suis plus régulière. J'engraisais tout le temps et dis à mes amies quel genre de remède je prends. Utilisez ma lettre pour aider aux autres."—Mme James Racho, Casler 12, Dublin, Ontario.

Une Garde-Malade de Halifax Recommande

Halifax, N.E.—"Je suis gardée à la maternité, et ai recommandé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à plusieurs femmes sans enfants, ainsi qu'à celles qui ont besoin d'un tonique. Je suis anglaise et mon mari est américain, il n'a parlé de Lydia E. Pinkham, en Angleterre. J'ai même eu un ou deux exemplaires de vos livres sur les maladies féminines. Je garde celui que j'ai pour le prêt. Je répondrai aux lettres demandant des renseignements sur le Composé Végétal, avec plaisir."—Mme S. M. Coleman, 24 rue Uniacke, Halifax, Nouvelle-Ecosse.

LA BEAUTE ET SES SECRETS

Par Lela LEBLANC



LA CHEVELURE A LA NINON

C'est la formation de la tête, l'aspect et l'espèce des cheveux qui décident si l'on doit ou si l'on ne doit pas friser les cheveux à la Ninon. Ceux à qui la coiffure une seule peut en parachever l'élégance par une disposition et des soins particuliers.

La vignette illustre deux genres d'attraits de coiffures à la Ninon, l'une avec un "bang" et l'autre sans "bang". Toutes deux doivent être très unies. Dans le but on peut employer une pommade onctueuse. Selon les goûts, la chevelure en arrière peut être ou ne pas être peignée dans le genre "hardness". Il faut souvent blanchir la peau afin de donner la même teinte à la nuque et aux épaules.

La coupe qu'illustre la vignette du haut est une qui convient particulièrement aux personnes qui ont des sourcils épais et de grands yeux noirs. Avec une telle coiffure à la Ninon, il est très important de veiller au bon état des dents et des ongles. On peut se servir d'un petit peigne pour maintenir les cheveux sur le côté.

Les extrémités des cheveux doivent être frisées vers les joues.

Dans la seconde vignette, la séparation de la chevelure est plus près du centre que dans la première. La longue nappes de cheveux devient en quelque sorte une voilette pour le front étroit et haut. On peut faire prendre cette forme aux cheveux en garnissant leur extrémité de grains de coing ou de gomme arabique, mais il faut laisser cette application toute la nuit. Le lendemain matin on doit les laver. Un bandeau de velours rend cette coiffure parfaite.

Demain: Questions de beauté.
Enregistré par Public Ledger Company.

LA MODE ET SES FANTAISIES

Par Lela LEBLANC



La silhouette fourreau et tunique réduite à la taille d'une fillette est un mode qui va bien à dix, vingt, trente ans et plus.

Avec des cheveux et une jupe courte, une mode aussi simple que celle d'aujourd'hui, la différence entre la jeune génération et celle plus âgée n'est souvent que l'affaire de quelques pouces. La robe avec blouse tunique, avec fourreau aux lignes étroites, est faite pour la jeune fille en se servant des tissus linceux les moins dispendieux, tels que la serge, la flanelle légère, le crêpe de laine et les croisés légers. Pour les robes plus chics, on se sert d'étoffe de soie. Pour l'écolière, on peut renouer à la jupe en plaids ou quadrilages démodés de l'an dernier et lui substituer cette jupe en y ajoutant une blouse de tissu linceux uni.

ST-MAURICE

Monsieur l'abbé F. Bellemare, à St-Louis de France, à l'occasion des Quarante-Heures.

—Étaient de passage ici: MM. R. Richard, Labiaconière de Batiscan, J. E. Gignac de St-Albani, J. E. Marchand de Québec.

—M. G. E. Ladouceur, N. P. de Shamington Falls, est venu à St-Maurice. —Monsieur l'abbé Thomas Caron, était aux Trois-Rivières ces jours-ci. —Madame Alfred Doyon est en promenade à Montréal pour une quinzaine.

PORTNEUF STATION

M. Philippe Frenette, marchand, a été élu maire de cette municipalité.

—M. A. Gauthier des États-Unis, de passage chez M. Cyrille Beliveau.

—M. Joseph Bédard de St-Basile, en promenade chez M. Wilfrid Germain.

—Mme Ferdinand Pilet, de St-Basile, de passage chez Mme F. Piché.

—M. Donat Riard de St-Anne de La Pérade, de passage à l'hôtel Frenette.

—Nos industries sont en pleine activité et fournissent de l'ouvrage à nos ouvriers.

—M. et Mme David Boudreau de la Baie St-Paul, sont de passage chez M. Philippe Frenette.

—Mlle J. Trudel de Donacien, en visite chez M. Oet. Perron.

—Un sucre est lieu chez Mme Nap. Paradis à l'occasion du 25ème anniversaire de naissance de son fils Laurent.

Mme R. Nache a été l'heureuse gagnante d'un joli article fait à l'aiguille.

Pour la semaine finissant le 5 mars la production quotidienne de pétrole a été de 321,200 barils, soit une diminution de 2,900 comparativement à la semaine précédente.

U. S. Rubber a gagné en 1924 \$3.87 par action ordinaire, contre \$2.25 en 1923.

GRAND'MERE

Par Lela LEBLANC

M. Ernest Godbout, gérant de la Banque Provinciale, succursale de notre ville, est allé faire un voyage à Montréal par affaires. Étaient de passage en notre ville ces jours derniers par affaires: MM. J. B. Joly, E. Desautels, T. N. Beaulieu, G. N. Hébert, F. Gauthier, ainsi que M. J. S. Lagloire, tous de la ville de Montréal; M. E. Carrier de St-Casimir, de passage en ville dernièrement par affaires; M. L. Roy de Yamachiche, est récemment venu ici; M. Nazaire Riard, maire de la municipalité de St-Jean-Baptiste, est allé assister à une session du conseil du comté de St-Maurice, tenu il y a quelque temps à Yamachiche; MM. L. A. Bouchard et St-Germain, tous deux de St-Tite, rendaient visite à des amis en ville dernièrement; M. I. Poiré de Québec, en ville cette semaine par affaires; M. Aimé Cossette a fait une courte promenade à Shamington Falls; M. P. Veillet de Batiscan était ici, cette semaine par affaires; M. Raymond l'Heureux du Lac à la Tortue de passage ici cette semaine; MM. N. S. Boucher et E. Buck, de Montréal ont passé quelques jours ici.

Mines arrêtées

(Presse Canadienne)

Bruxelles, 12.—Plusieurs mines de charbon belges sont forcées de discontinuer le travail une journée par semaine par suite de la concurrence du charbon étranger. Les patrons ont aussi congédié les mineurs étrangers qu'ils employaient. L'approvisionnement de charbon belge atteint actuellement le total sans précédent de deux millions de tonnes.

Pointe-du-Lac

Par Lela LEBLANC

M. et Mme Treffé Rosette, ont fait une promenade à Nicolet chez leur beau-frère, M. Steven Proulx. —M. Emile Garceau est revenu des Chutes Shawinigan où il était en promenade depuis quelques jours, chez M. H. Saint-Onge. —Mlle Adèle Abban est à Trois-Rivières, en visite chez des parents. —Mlle Blanche Biron aussi en cette ville de même que Mlle Almoza Garceau. —M. et Mme Steven Proulx de Nicolet, sont venus chez MM. Treffé Rosette, Ad. Biron, marchand, Olyvia Dugré et Ad. Montour.

Cors enlevés par le bain de pieds

L'extraction à l'eau chaude des cors et des callus vous offre le moyen le plus parfait de vous débarrasser de ces affections douloureuses. Verser quelques gouttes de l'Extracteur de cors sans douleur de Putnam sur la partie sensible du cor et la douleur disparaît sur le champ. Plus tard vous prenez un bain de pieds à l'eau chaude de cinq à dix minutes. Les croûtes du cor se dessèchent et disparaissent sur le champ. Vous ressentirez un véritable soulagement de l'Extracteur de cors sans douleur de Putnam. Il ne coûte pas cher et toutes les pharmacies le vendent.

PUTNAM'S
Corn Extractor

CROWN BRAND BIROP MAIS

L'un des aliments producteurs d'énergie les plus remarquables.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED
MONTREAL

Un Ami de la Famille

"L'eczéma à la figure complètement soulagé"

Mlle Winifred Ernest, boîte 46, Bloekhouse, N.-E., écrit: "Depuis ma plus tendre enfance, je souffrais d'eczéma à la figure. Parfois, j'avais la figure complètement couverte de larges plaies, et c'est en vain que j'essayai presque tous les remèdes dont l'entendais parler. Cet état de choses dura pendant plus de vingt ans, lorsqu'un jour je demandai conseil à mon pharmacien, qui me recommanda l'Onguent du Dr Chase. Après avoir employé l'Onguent pendant quelques jours, les plaies commencèrent à se cicatriser, et bientôt après d'états complètement débarrassée de la maladie."



Onguent du Dr Chase
60c la boîte chez tous les marchands, ou d'Edmondson, Bates & Co., Ltd., Toronto.

PILULES MORO POUR Les HOMMES

Sont infatigables le meilleur remède que les hommes puissent employer contre les maladies de

Estonia
Dyspepsie
Palpitations
Maux de tête
Etourdissements

En enrichissant le sang, elles préviennent les

Rhumatismes
Névrologies
Maladies du Foie

Depuis trente ans, elles sont en grande vogue chez les hommes à qui elles conservent les forces et la santé.

Évitez les substitutions par les marchands intéressés. N'hésitez jamais à exiger les PILULES MORO pour les HOMMES. Si vous ne pouvez les obtenir de votre marchand, nous vous les expédierons par la poste, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO
274, rue St-Denis,
MONTREAL.

EXIGEZ LES TABLETTES NERVINE DE MATHIEU

contre Maux de Tête
Migraine et Névralgie

Cie J. L. Mathieu
Propriétaire
Sherbrooke.

Loi des Médecines brevetées ou propriétaire No. 16362.



BAKERY
CROUTES ET MIEUX

sont très appétissantes dans notre pain pur, sain et parfaitement cuit, qui exhale un délicieux arôme à la sortie du four—une chaleureuse invitation à la goûter. Lorsque vous l'aurez goûté vous l'adopterez pour votre pain de famille. Il ne coûte pas plus cher que les autres de qualité inférieure.

PAIN DE QUALITE
LA BOULANGERIE MODERNE
97 VOLONTAIRE
PHONE 321 TROIS-RIVIERES

LISEZ LES ANNONCES

Faites valoir votre dollar.

Feuilleton du "Nouveliste"

Roman de Mœurs Canadiennes

Charles Guérin

par P. J. O. CHAUVEAU

2
qu'il paraît repousser l'autre rive, à laquelle deux ou trois petites îles bleues semblaient le rattacher; de sorte que si d'un côté le St-Laurent faisait l'effet d'une vaste mer, de l'autre il avait plutôt l'apparence d'un lac ou d'un golfe profond.

Un ciel d'un bleu pâle, surmonté à l'horizon, caché en plusieurs endroits par quelques-uns de ces nuages bruns et blancs, lourds et épais qui sont particulièrement à notre climat compliqués et bleus qu'on n'embrassait pas d'un seul coup d'oeil mais qu'un léger mouvement de la tête faisait parcourir tel que nous venions de le peindre.

Le silence qui régnait dans cet endroit n'était interrompu que par un bruit monotone semblable à celui que font les deux pistons d'une machine à vapeur et ce bruit dénotait la présence de quelques moutons qui s'approchaient de terre.

D'autres bruits cependant et d'autres objets ne tardèrent pas à attirer l'attention des jeunes gens et à les distraire de leur muette contemplation d'abord

de chacun de ces hommes aurait pu distinguer leurs traits. On entendait distinctement chaque parole d'une chanson qu'ils chantaient et au refrain de laquelle les deux écuyers ne manquaient pas de s'associer en criant de toute la force de leurs poulmons.

C'est la belle Française.
Allons, gail!
C'est un bon mari.
Ma jaron, jurette,
Qui veut se marier.
Ma jaron, jurette,
Qui veut se marier.

Comme si le hasard eût voulu toujours fournir quelque aliment nouveau à leur curiosité, lorsque la chaloupe se fut alignée, ils entendirent le bruit régulier et rapide de quatre avirons et virent un canot de sauvages qui dépassait la petite île vis-à-vis d'eux et se dirigeait droit au fond de l'eau. Vigoureusement poussés, les frères embarqués atteignirent dans un instant la grève, trois hommes et deux femmes furent à terre dans moins de temps que nous n'en mettrions à le dire, et s'élancèrent à eux le canot qu'ils renversèrent, afin de s'en faire un abri pour la nuit. Avec des branches sèches et du varec qu'ils ramassèrent sur les galets les plus élevés, ils allumèrent comme ils purent, un petit feu au tour duquel ils s'accrochèrent suspendant à une espèce de faisceau composé de quatre ou cinq bouts de perches, une vieille chaudière de fer dans laquelle ils avaient préalablement déposé la saumure de rigueur. Les couvertures de laine, jadis blanches, dans lesquelles ils se drapaient, les vieux chapeaux de castor noir qui portaient hommes et femmes, les pinces d'étoffe qui lisaient sur leurs chemises d'indienne, formaient une espèce de compromis bizarre entre la vie sauvage et la vie civilisée. Après avoir quelque temps examiné ces nouveaux venus, les deux jeunes gens, sans se communiquer le fruit de leurs ob-

servations, levèrent la tête et aperçurent par-dessus l'île les hautes voiles d'un navire marchand, qui apparaissait la comme par enchantement. Contrarié par le vent de nord-est, dont une légère brise venait de s'élever, ce vaisseau courait des bordées, et après s'être avancé un peu au delà de la petite île, il tournait sur lui-même, lorsqu'un coup de vent se fit entendre à bord. On put remarquer en même temps sur la grève au bout de la pointe de l'île deux femmes dont l'une tenait élevée dans ses bras un jeune enfant et dont l'autre agitaient un mouchoir. C'était la mère et la jeune épouse du pilote qui guidait le navire jusqu'au Bie.

Pierre Guérin ne put tenir à cette scène de famille. — Voilà d'écarter-là tristement ce que je ne pourrais faire, moi! Cet homme reviendra dans quelques semaines vers sa mère, son épouse, et son enfant et il échange avec eux un adieu touchant comme s'ils ne devaient jamais se revoir. Mais moi donc, moi qui pars pour toujours sans un signal, pas un mot rien qui puisse indiquer à ma mère et à ma sœur que je viendrai peut-être là-bas sur la pointe comme ces deux femmes, que c'est moi qui passe, que les abandonne! Rien de semblable, je ne ferai que rendre plus terrible l'ennui qu'elles éprouveront, je ne ferai que leur donner du mal. — Mais, à tous les détails de ma fuite, O est bien douloureux! mais ajouta-t-il résolument, il le faut!

— Dis donc, que tu le veux.
— Que puis-je vouloir autrement? Que puis-je faire de bon ici? Quand notre mère aura dépensé les débris de sa fortune à faire de moi un pauvre docteur de campagne ou un avocat sans causes, pensera-t-elle que nous serons plus heureux ensemble? A moins que je ne sois prêtre moi aussi. Vais-tu m'imposer une vocation qui vaille encore moins que la tienne.

— Mais où prend-tu que tu seras un mauvais médecin ou un pauvre avocat?

Pourquoi ne parviendras-tu pas comme tant d'autres?
— Pourquoi parce qu'il y a des hommes dans le monde qui sont faits pour être autre chose qu'avocats et autre chose que médecin.

— Alors labourer la terre que notre père nous a laissée. Cela vaudrait mieux que de labourer les mers comme Enée avec ses vaisseaux.
— Puisque tu te mets à cheval sur ton Virgile, tu pourrais bien ajouter:
Fortunatus et ille Deos qui norit agrestes!

Mais il s'en faut de beaucoup qu'on nous ait fait faire connaissance avec les dieux champêtres, ailleurs que dans les livres. Dès que nous avons eu l'âge de raison, on nous a enfermés entre quatre murs pour nous faire traduire du latin toutes ces belles choses que nous pouvons lire et apprécier de nos propres yeux. J'avoue bien que notre oncle Charles a fait un jour le diu Pan ou d'un Sylvain. En supposant qu'il voulait se charger de notre éducation agricole, il y perdrait son temps et ses peines, et ma mère et lui n'y gagneraient que d'avoir un faimé de plus à nourrir sur leur ferme. Ça serait le cas de citer encore Virgile et de dire, au bonhomme:

Insere Daphni carpent tua poma nepotes!
Ce que notre compagnon de classe, Bobinet, traduisait comme ceci:
Daphnis a serré ses poireaux et mis ses pommes en compote.

A cette reminiscence burlesque, Charles qui avait envie qu'il eût de semer son frère, ne put s'empêcher de rire de bon cœur, mais il ne tarda pas à revenir à la charge.
— Écoute donc, si tu joignais à l'exploitation de la ferme celle du pouvoir

d'avoir quatre chevaux sur sa voiture et comme il sort souvent, je crois bien que sa place consiste à se promener ainsi en grand équipage pour faire voir à nos pauvres gens comme c'est beau d'être anglais, n'est-ce pas, c'était un des anciens amis de notre père... je suis sûr qu'il te ferait avoir une place dans le gouvernement tout de suite.

— Tout de suite! Comme tu y vas! Tout de suite! Il faudrait pour cela venir du pays où j'ai envie d'aller. Tout de suite! On voit que tu ne connais pas beaucoup ces gens-là. L'année où je suis entré au séminaire, j'avais une lettre à remettre à ton monsieur Wilby de la part de maman, elle m'avait dit de le voir lui-même, que je ferais connaissance (à suivre)

— Caboteur n'est-ce pas? C'était bien la peine d'apprendre l'astronomie et les sections coniques! C'est le sort des hommes de la chaloupe que tu me proposes là, excepté que tu me fais l'honneur d'y mettre un pont et d'élever un peu les mâts. Bien obligé, monsieur le curé! J'aimerais encore mieux le canot d'écorce de ces sauvages. Avec cela du moins on ne doit rien à personne.

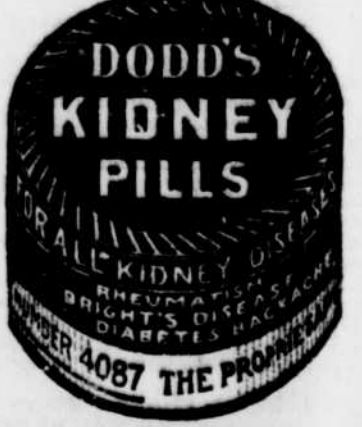
— Tu as raison, et sans compter que nous consacrer des inquiétudes contre ces vilains petits voyageurs du golfe n'aurait que recommencer tous les ans.

— Tandis, ajouta Pierre vivement que vous m'oublieriez après deux ou trois ans d'absence.

— Mon Dieu que tu me fatigues! Que veux-tu donc que je te dise? Tu n'es content de rien, tu prends tout en mauvaise part; toi le plus vieux tu me demandes conseil et tu me dis ensuite que tu veux faire à ta tête. Je t'ai dit ce que je voulais dire moi-même, et tu m'as rendu cent fois plus irresolu, cent fois plus tourmenté que jamais.

— Voyons, je n'ai plus qu'une proposition à te faire, écoute la tranquillement. Tu sais bien, M. Wilby, ce grand anglais mince, qui a une si belle... mille louis par année, je ne sais pas ce qu'il fait, mais il ne sort pas à mon-

— Je suis sûr que tu es un homme d'ordre, mais il ne sort pas à mon-



DODD'S KIDNEY PILLS

— Je suis sûr que tu es un homme d'ordre, mais il ne sort pas à mon-

— Je suis sûr que tu es un homme d'ordre, mais il ne sort pas à mon-

— Je suis sûr que tu es un homme d'ordre, mais il ne sort pas à mon-

LE CANADIEN BAT LE ST-PATRICK PAR 3 A 2

Le Canadien s'assure un avantage d'un point dans la série qui décidera du club pour la finale de la ligue.

MORENZ EST TRES BRILLANT

(Spécial au "Nouveliste")

Montréal, 12.—Le Canadien ira jouer sa partie finale avec le St-Patrick et débutera avec un avantage d'un point. Devant six mille personnes, il a triomphé du St-Patrick par le score de 3 à 2. Ce fut une belle bataille de la part du Canadien privé des services de Joliat. Les choses se passèrent mal pour la première période alors que seul le St-Patrick put marquer un point. Morenz qui a joué une magnifique partie égale le score dans la seconde période et donna même à son club d'avantage d'un autre point. Boucher porta cet avantage à deux durant la dernière période, mais Adams le réduisit à un.

1ère période

Les équipes semblent être balancées pour se partager les honneurs. Les joueurs de défense sont très alertes, tandis que les attaquants transportent la rondelle à une allure vertigineuse. On dirait que le disque sort de la bouche d'un canon. Les rapides lancers se succèdent alternativement vers les deux bouts du rond. Rouch et Vézina sont venus en hâte durant les cinq premières minutes de jeu. Cependant, les coups viennent de l'extérieur des lignes de défense. Ils sont bien reçus. Il y a plus d'écarts et de cohésion dans le jeu des Irlandais que dans celui des Canadiens. L'équipe des visiteurs paraît être la plus uniforme. Les élans des joueurs sont arrêtés au centre de la glace par le "back-checking" des Irlandais. Les Canadiens, avec le concours de Sprague Cleghorn, traversent la défense. Rouch sort de ses filets et bloque "un point certain" de Morenz. Day, Dye et Neville, qui joue à la place d'Adams, bombardent Vézina. Durant plusieurs minutes, la guerre fait rage sur le territoire canadien. La pression devient plus forte à mesure que le temps s'écoule. Finalement, McGaffrey, un ancien joueur des champions olympiques, accompagné de Day, descend avec le enroucheur et, tandis que la défense canadienne anticipe une passe à l'ailé, il le glisse dans un coin des buts, sous le regard ahuri de Vézina. La partie dure depuis quatorze minutes. Morenz, envoyant un coup rapide à Rouch, vient près d'égaliser le score une minute plus tard. Le gardien des buts du Toronto, qui voit venir le coup, le fait dévier, à une poignée de ses filets. Les Canadiens ne jouent pas avec ensemble à ce moment. Leur jeu n'a pas le "fini nécessaire". Il n'est pas agressif.—St-Patrick, 1; Canadien, 0.

2ème période

Neville débute au centre pour St-Patrick. Rouch sauve sur Odie Cleghorn. Le St-Patrick laisse le Canadien attaquer, se bornant à jouer sur la défensive et à attaquer avec deux hommes. Le poke check du St-Patrick nuit beaucoup au Canadien. Dye signale son retour sur la glace par un terrible lancer que Vézina bloque. Day est le plus actif joueur du St-Patrick. Le Canadien

égalise le score quand Sprague Cleghorn descend et passe à Morenz. Le Canadien poursuit son attaque. Ses joueurs sont plus rapides que dans la première période. Adams est culbuté par Billy Boucher juste comme il allait compter. En dépit de l'absence de Billy Boucher le Canadien poursuit son attaque. Corbeau va à la clôture pour avoir bousculé Morenz. Morenz perd une belle chance sur un lancer de Billy Boucher. Corbeau signale son retour sur la glace par une belle descente et manque le filet sur le rebond. Le Canadien déjoue maintenant mieux la défense du St-Patrick. A maintes reprises, les joueurs sont près de compter. Corbeau sauve un point en culbutant Morenz. Durant l'absence de Corbeau à la clôture, Morenz prend une passe de Mantha et score.

3ème période

McGaffrey descend et lance. Une mêlée se produit devant les buts de Vézina. Le St-Patrick, prétend avoir compté, mais le point n'est pas accordé. Un poke check de Sprague Cleghorn brise une dangereuse attaque du St-Patrick. S. Cleghorn descend et passe à Billy Boucher qui score. Ce gain est bientôt annulé quand Adams score à quelques pieds de distance de Vézina. Morenz vient près de compter. Costa et Adams vont à la clôture. Morenz frappe délibérément McGaffrey sur la tête avec son hockey. Il va à la clôture. Le jeu est moins rapide. Il est évident que le St-Patrick fatigue et le Canadien semble satisfait de son avantage d'un point. Les buts de Rouch sont bombardés durant les cinq dernières minutes. Morenz et McGaffrey en viennent aux prises. Le jeu est maintenant de pauvre qualité. Le jeu est très rude et les joueurs vont à la clôture. Dye intervient auprès de Smeaton, l'arbitre, et prétend que le St-Patrick a perdu deux points par sa décision.

Voici l'alignement et le sommaire de la partie.

St-Patrick	Buts	Canadien
Rouch	Défenses	Cleghorn, E.
Corbeau	Défenses	Coutu
McGaffrey	Centres	Cleghorn, O.
Adams	Ailes	Morenz
Day	Ailes	Boucher
Dye	Substituts	St-Patrick: Neville, Smylie, Holway et Reid; Canadien: Mantha, Mantha et Richie. Arbitres: Lou Marsh, de Toronto, et Cooper Smeaton, de Montréal.

SOMMAIRE

1.—St-Patrick, McGaffrey, . . . 14.00
2.—Canadien, Morenz, . . . 7.00
3.—Canadien, Morenz, . . . 12.40
4.—Canadien, Boucher, . . . 4.00
5.—St-Patrick, Adams, . . . 30
Score final: Canadien, 3; St-Patrick, 2.

VICTOIRES DU TRIFLUVIEN ET DU LAVIOLETTE

Ces deux clubs triomphent, hier soir, dans deux parties sur trois, des clubs St-Philippe et Le Nouvelliste.

RESULTATS DÉTAILLÉS

Le Trifluvien a vu ses chances de reconquérir le terrain perdu contre le St-Maurice Paper diminuer encore quand il a perdu une partie aux mains du St-Philippe, bien qu'il ait joué le grand total de 1,667. Gauthier et L. Gellinas faiblissent dans la dernière partie, l'un ne jouant que 89 et l'autre 95. Gauthier avait débuté avec une partie de 150. O. Héroux de ce club joue la meilleure série avec 370. Le Laviolette a réussi à gagner deux parties contre le Nouvelliste, mais la dernière ne le fut que par trois points et fut en danger jusqu'au dernier moment.

Voici le résultat détaillé de ces parties:

LE TRIFLUVIEN

Gauthier	150	112	89	351
Gellinas	106	105	95	306
Gellinas J.	86	117	114	317
Normandin	109	111	103	323
Héroux O.	138	113	124	375
	584	568	525	1667

LE ST-PHILIPPE

Ouellette	97	110	127	334
Robert E.	109	116	109	334
Robert W.	91	86	102	279
Birza A.	108	91	127	326
Rocheleau	101	105	112	318
	506	508	577	1591

Le Trifluvien gagne deux parties.

LE LAVIOLETTE

Bisais D.	98	109	115	317
Bisais A.	77	77	88	242
L. Lajoie	87	105	108	290
Héroux P.	101	100	116	317
Polliquin	101	127	102	330
	459	518	529	1506

Le Laviolette gagne deux parties.

LE NOUVELLISTE

Bergeron	82	99	79	260
Robert	101	78	100	279
Héroux H.	99	94	118	297
Gellinas D.	112	101	127	340
Côté	102	100	107	309
	497	472	526	1495

Le Laviolette gagne deux parties.

Avec le Montréal



Charlie Dismore, autrefois de l'ancien club de Montréal, qui brille avec le Montréal de la Ligue Nationale.

INDUSTRIE MENACÉE

Suite de la page 5

On a là un nouvel exemple du danger que comporte pour l'avenir industriel de l'Angleterre la concurrence allemande. Aussi ne doit-on pas s'étonner s'il se produit actuellement une évolution dans les milieux ouvriers anglais et si nombre d'entre eux commencent à comprendre l'étroite communauté d'intérêts qui existe entre toute industrie et l'ouvrier qui y trouve sa vie.

Enfants délaissés

(Presse Associée)
Honolulu, 12.—L'établissement d'une chambre au troisième étage des édifices fédéraux d'Honolulu, près des portails de la cour de district des Etats-Unis, pour les enfants dont les mères sont accusées d'avoir enfreint la loi de prohibition, est appuyé par le juge William T. Rawlins.

Récemment cinq Japonaises se présentèrent à la cour avec chacune un enfant dans les bras ou s'accrochant à leurs jupes. Elles ne venaient que comme témoins, mais souvent, disent les employés de la cour, des femmes convaincues de "bootlegging" paraissent en cour pour recevoir leur sentence avec cinq ou six enfants, se donnant comme la mère de chacun et les poussant en avant pour implorer clémence.

Chandler Motors a déclaré son dividende régulier.

Carnet sportif

PEU ENCOURAGEANT

Québec, 12.—"Sans être absolument mauvaises, les perspectives pour la prochaine saison de baseball ne sont pas encourageantes", a déclaré hier en arrivant de Montréal le gérant Fontaine du club Québec. "Nous attendons toujours des développements", a-t-il ajouté.

Joe Page, le président de la ligue Québec-Ontario n'est pas encore parvenu à enrôler une couple de clubs, en particulier. L'Ottawa est toujours silencieux, de sorte que Québec et Montréal sont seuls en lice.

Dans son dernier numéro, le "Sporting News" annonce que Page a demandé l'admission des clubs Québec et Montréal dans la Ligue Michigan-Ontario.

PERMISSION REFUSEE

Québec, 12.—La C. A. H. A. a refusé aux Sons la permission de jouer contre un club de l'U. A. H. A.

Il est possible que les Sons of Ireland, de Québec aillent jouer à Boston contre une équipe de collégiens.

DES OFFRES

Montréal, 12.—Il appert que le Montréal a fait des offres à Kitchen et Selbert du Niagara Falls, champion senior de l'Ontario.

A TORONTO

Montréal, 12.—La seconde partie de la série entre le St-Patrick et le Canadien sera jouée demain soir, à Toronto.

NOUVEAU RECORD

New-York, 12.—Edgar T. Appleby, de New-York, champion international amateur au billard 18.2 "bank line" a établi un record mondial avant hier à New-York où il a joué une série de 100 points. L'ancien record était de 154.

DERNIER COMBAT

New-York, 12.—Le dernier combat entre poids lourds au Madison Square Garden aura lieu demain alors que Battling Siki se battra contre Paul Berlenbach. Le Madison sera rasé en mai. Berlenbach ne livrera pas d'autres importantes batailles avant de se mesurer à Jack Delaney, de Bridgeport, au cours de l'été, au stade des Yankees.

PAS DE REPONSE

New-York, 12.—Le nouveau président de la commission de boxe Farley dit que ni Dempsey ni Kearns n'ont répondu à l'ultimatum de la semaine dernière. Il est entendu que la commission ne fera rien avant que les quinze jours mentionnés dans la loi soient écoulés.

SEMI FINALE

Winnipeg, 12.—Le Patrick et le Canadien joueront ce soir à Winnipeg. Le vainqueur rencontrera le champion junior de l'Ouest.

CHAMPION SENIOR

Regina, 12.—Le Victoria de Regina a gagné le championnat senior de la Saskatchewan en battant l'Assiniboia, intermédiaire.

Le Patrick de Regina, vainqueur du Varsity, du Manitoba, jouera contre le Canadien pour le championnat junior de l'Ouest.

CONTRÉ VARSITY

Toronto, 12.—Le gagnant de la série entre le Victoria et le Niagara Falls jouera à Toronto samedi contre le Varsity.

RUTH AU REPOS

New-York, 12.—"Babe" Ruth qui s'est brisé un doigt en pratiquant, samedi, ne pourra jouer avant dix jours.

UN KNOCKOUT

Pancho Villa a knocké Francisco Pilapil en huit rondes, à Holo, îles Philippines.

KAPLAN VAINQUEUR

(Presse Canadienne)
Oakland, Cal., 12.—Louis Kid Kaplan, de Meriden, Conn., champion poids plume du monde a obtenu le verdict des journalistes à la fin d'un combat de 12 rondes contre Johnny Farr, ici hier soir. Le titre n'était pas au jeu.

WASHINGTON BATTU

Palm Beach, Flo., 12.—Les Giants ont de nouveau battu le Washington. Le score a été de 2 à 1.

R. H. E.
New-York, . . . 000 000 100 001—2 5 3
Washington, . . . 100 000 000 000—1 10 0
Batteries: Barnes, Scott, Dean, Maun et Devine, Hartley; McNamara, Brillheart, Kelly et Tate, Hargraves.

R. H. E.
St-Louis Américains, . . . —7 5 2
Brooklyn, Nationale, . . . —3 7 4
Batteries: Van Gilder, Wingard, Gaston et Severed, Wingo; Osborne Rush, Ehrenhardt et Taylor, Hargraves.

VICTOIRE CONTESTEE

Ottawa, 12.—Les Young Sons of Ireland ont éliminé le New Edinburgh par le score de 4 à 2. Il s'agit du championnat junior.

CONTRE NIAGARA FALLS

Montréal, 12.—Le Victoria fera face ce soir au Niagara Falls à Toronto. Le Victoria a un avantage de deux points et espère sortir vainqueur. Il a son équipe au grand complet.

(Presse Canadienne)

Mount Holly, N. E., 12.—Pensant plus aux chiens qu'aux hommes, ou aux femmes parce qu'elle "avait eu tant de faux amis à deux jambes et tant de véritables et sincères à quatre pattes", Mme Beatrice M. Bohn, âgée de 54 ans, qui fut brûlée à mort quand sa demeure fut incendiée vendredi matin a laissé un testament dans lequel elle lègue ses biens, estimés à \$75,000 à un ami afin qu'il les emploie "avec intelligence à soigner les chiens abandonnés et malades".

Protégez-vous contre

LA GRIPPE

Vous la surmonterez en prenant le

SIROP MATHIEU

Au Goudron et à l'Extrait de Foie de Morue

Une bonne dose avec double quantité d'eau bien chaude, matin et soir, au coucher, non seulement vous en débarrassera, mais vous rendra capable de résister dans la suite au rhume, à la toux, etc.

S'il y a de la fièvre prenez en même temps une Tablette "NERVINE" Mathieu ou une Tablette "NERVINE" Mathieu. En vente partout.

Cie J. L. MATHIEU, Prop.

Sherbrooke,

Qué.

OFFICIERS DE L'O. H. A.



Officiers de l'O. H. A. élus par acclamation: de gauche à droite: W. A. Hewitt, Toronto, secrétaire; Geo. B. McKay, Kitchener, 1er vice-président; le shérif F. Paxton, trésorier.

DES FUTURS CHAMPIONS



On croit que le Park Club Canoe Club a de bonnes chances de gagner le championnat cette année. Rang du bas: Dr Hertell, P. H. Scott, Tom Melville, C. F. Cayell. — Rang du haut: R. McAllister, Bas. Harrington, Fred Staines et Scotty Cawell.

LIREZ LES ANNONCES
Pour apprendre un métier.

Vous Appréciez le

Thé Vert

"SALADA"

La saveur exquise des jeunes feuilles se conserve parfaitement intacte dans le paquet "SALADA" hermétiquement clos. D'un goût plus fin que n'importe quel thé japonais, Gunpowder ou Young Hyson.

RADIO

Heures d'émission des postes

JEUDI 12 MARS

Les artistes du Victor joueront jeudi soir aux postes WCAE, WEAF, WEAR.

WEAF, WEEL, WFL, à 9 heures.

Ne joueront pas jeudi soir les postes

CHNC, KFD, KFOA, KKL, KOA, WAHG, WBAF, WDFW, WEOA, WERW, WEMC, WHA, WHAZ, WJY, WLBI, WOO, WOS, WRBC, WSUL.

CKAQ, MONTREAL-425

4.45 p. m.—Orchestre du Windsor.

8.30—Programme du CNRM.

KDKA, PITTSBURGH EST, PA-399.1

6.15 p. m.—Orchestre Broudy, 7.30

Programme des enfants; 8.00 National

Stockman and Farmer; 8.30—Concert.

11.00—Concert.

WBRR, NEW-YORK-272.4

8.00 p. m.—Frank Wood, flûtiste; L.

M. Brown, soprano; S. M. Van Spina;

Sell, Frank Wood, sol de flûte.

WCAE, PITTSBURGH, PA-461.3

6.30 p. m.—Orchestre du William Penn

7.30—Uncle Kayser; Programme spécial

9.00—Les artistes du Victor, 10.00—Or-

chestre.

WCAU, PHILADELPHIE, PA-278

7.30 p. m.—Concert; 8.15—Récital et

rauseries; 8.40—"What We See and

Hear in Music"; M. H. Pettit, Récital.

9.00 et 10.20 orchestre.

WCK, DETROIT, MICH-516.9

4.15 p. m.—Programme musical, 6.00

Concert du Book Cadillac.

WEAF, NEW-YORK, N.Y.-492

4.00 p. m.—"Indian Folk Tales" par

Marie Collins Rooney; 4.15—Edward

Bromberg, basse; Programme des en-

fants; Louis Borsellino, violoniste; 6.00

Concert du Waldorf-Astoria; 7.30—Cau-

serie artistique; Margaret Hamilton,

pianiste; Raymon O. Hunter, baryton.

9.00—Artistes du Victor, 10.00 et 11.00

Musique.

WEAR, CLEVELAND, OHIO-389.4

7.00 p. m.—Vincent H. Percy, organiste

8.00—Programme du WEAF; 9.00—Les

artistes du Victor.

WEEL, BOSTON, MASS.-475.9

6.30 p. m.—Big Brother club; 7.25—

Programme spécial; 7.55—Pathe News

flashs 8.00 et 8.30 programme du WEAF

9.00—Les artistes du Victor, 10.00—Or-

chestre.

WFL, PHILADELPHIE, PA-394.5

6.30 p. m.—Orchestre; Sunny Jim;

Concert du WEAF.

9.00 p. m.—Les artistes du Victor.

WGHS, NEW-YORK-316

3.00 p. m.—Terese Rose Nagel, Gene-

rieve Williams, soprano, Causerie sur

la graphologie par Louise Rice; Gene-

7.30—Orchestre; 8.30—"Footlights and

Lampights"; 9.00—Harry J. Caffrey, té-

nor; 9.30—Orchestre.

WGY, SCHENECTADY, N.Y.-379.5

2.00 p. m.—Musique et 1 acte de va-

udeville. Récital d'orgue, Stephen E. Bois-

clair, 6.30—Orchestre; 7.30 Les livres

nouveaux, 8.00—"Childhood Training";

11.30 Stephen E. Boisclair, organiste.

WHN, NEW-YORK-360

12.30 p. m.—Orchestre, 6.30 Olcott Vail

violoniste; Harry Rose et sa troupe;

Causerie sanitaire; 8.30 Everglades Re-

vue, 9.30 Orchestre, 11.00 Connie's Inn

revue; 11.30 Wigwam club revue; 12.00

a. m. orchestre.

WIP, PHILADELPHIE, PA-588.2

3.00 p. m. Récital, 4.00 Fanfare Har-

monies; 6.05 Orchestre; 7.00 Historiet-

tes; 8.15 Fanfare; 10.05—"The Concentra-

tion of Human Vision"; 11.00 orchestre.

WJY, NEW-YORK-403.2

7.30 p. m.—Orchestre; 8.15—"American

Flashes"; Barton A. Bean.

WJZ, NEW-YORK-454.3

4.00 p. m.—Edith Marion, soprano,

Ralph Thomas, ténor; orchestre; 7.00 or-

chestre.

Narrines enflammées débarrassées de l'écoulement du catarrhe

Vous serez agréablement surpris de la rapide action de Catarrhozone dans les cas de catarrhe du nez ou de la gorge. Il est d'un emploi si doux, si guérissant, si agréable, si certain et efficace que des milliers de personnes l'emploient tous les jours.

Pas de médecine méchante à prescrire—vous respirez les vapeurs balsamiques et les essences guérissantes de Catarrhozone et vous vous sentez mieux sur le champ. Catarrhozone se respire à l'aide de l'inhalateur et va dans toutes les cellules respiratoires des poumons, dans toutes les voies respiratoires de la gorge et des narines.

Qu'importe que ce soit un rhume ou un catarrhe, Catarrhozone l'atteindra. Vous pouvez vous mettre à l'abri des toux, rhumes et de la bronchite en employant Catarrhozone. Traitement de deux mois. Un dollar, petit format 50c. The Dr. Hamilton Pill Co., 311 rue Notre-Dame ouest, Montréal.



CATARRHOZONE

Vous le respirez

LISEZ LES ANNONCES

Evitez une perte de temps.

LA TUQUE

—Les travaux du Collège des Frères Maristes seront terminés pour Paquet cette année. On pourra loger cinq classes nouvelles de qui monteront à 14 leur nombre total. On ajoutera aux branches des cours déjà enseignées l'électricité, la mécanique et la chimie. Cet enseignement technique ne pourra cependant être commencé avant l'année scolaire prochaine.

—M. W. Plante est revenu d'un voyage d'affaires à Québec et Montréal.

—Mme E. L. Manville est allée à Montréal.

—M. Real Gravel est retenu à sa chambre par suite d'une chute qu'il a faite. Il s'est blessé à la jambe.

—MM. Théo. Ménard jr et A. Hardy membres du club le "Canadien" sont allés à Shawinigan, Grand'Mère et Québec.

Ste-Geztrude

—Mademoiselle Bernadette Piché en promenade à Ste-Geztrude.

—Ces jours derniers se réunissent chez M. L. Rheault; Miles E. Rheault, B. Piché, J. Deshaies, B. et G. Deshaies, Y. Comeau, L. Richard, G. Chartier, M. Rheault; MM. L. B. O. Rheault, H. A. Chartier, R. A. Deshaies, N. A. Masse, L. O. Richard, P. Comeau, J. Faucher, A. H. Duguy. Tous se séparent à une heure assez avancée emportant un bon souvenir de leur veillée.

—M. Alphonse Joly et ses deux filles Blanche et Lucille de passage à Ste-Geztrude.

—Plusieurs de nos jeunes gens sont de retour de voyage, dont MM. A. Mailhot et D. A. Piché.

—M. et Mme Armand St-Louis en promenade chez des parents.

—M. et Mme Euclide Provencher en promenade à Ste-Geztrude.

—MM. Jeffrey Chartré et Arthur Blais en voyage d'affaires au Cap de la Madeleine.

STE-CECILE DE LEVRARD

—Eait de passage chez MM. Angelo Paquin et Amédée Nault, M. Welly Paquin de Trois-Rivières ainsi que M. et Mme Arsène Paquin de Ste-Sophie.

—M. Joseph Paquin est allé à Trois-Rivières et à Shawinigan par affaires.

—Eait de passage chez M. Joseph Paquin, M. Joseph Gedin ainsi que M. et Mme Wilfrid Chaput. —C'est avec joie que nous apprenons le retour parmi nous de M. Charles Auger, secrétaire Trésorier. Il était allé à l'hôpital de Québec pour cause de maladie.

—M. le curé A. Demers est absent pour assister aux funérailles de sa tante, Mme Joseph Verville de Montréal.

—Il nous est arrivé des chantiers plusieurs jeunes gens de la paroisse.

—M. et Mme Lucius Paradis ont été visiter leurs parents à Ste-Marie de Blanford.

—Mlle Germaine Paquin qui était en voyage à Trois-Rivières est revenue chez elle pour cause de maladie.

Ville de 650 ans

Presse Canadienne

Amsterdam, 12.—De grands préparatifs sont en cours pour la célébration du 650ième anniversaire cette année de l'érection comme cité de la ville d'Amsterdam. C'est en 1275 que la municipalité reçut sa charte du comte de Hollande, Floris V.

La plus intéressante partie du programme sera l'exposition dans le fameux musée Ryks et dans le musée de la ville, de tous les écrits, peintures, sculptures et autres œuvres d'art qui figurent à quelque titre que ce soit dans l'histoire d'Amsterdam depuis 650 ans. En sus des fameux Rembrandts maintes autres œuvres de ce maître seront transportées de Paris, de Berlin et des autres capitales de l'Europe à Amsterdam. Ces œuvres ont été empruntées pour l'occasion.

ASPIRIN

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS!



Si vous ne voyez pas la "Croix Bayer" sur le paquetage ou sur les tablettes, vous n'avez pas l'Aspirine authentique Bayer, dont l'efficacité a été prouvée par des millions de personnes et qui a été prescrite par les médecins depuis vingt-trois ans au-delà de ce les

rhumes maux de tête maux de dents lumbago néphrite rhumatisme névralgie douleur, douleur

N'acceptez que les "Tablettes d'Aspirine Bayer". Chaque paquet scellé contient des directions éprouvées. Les boîtes portatives de vingt tablettes ne coûtent que quelques sous. Les pharmaciens les vendent également en bouteilles de 24 et de 100. Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la Manufacture Bayer de monoacétate de salicylate. Quoiqu'il soit de fait notoire que l'Aspirine indique la manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, les tablettes de la Compagnie Bayer portent la marque de commerce générale, la "Croix Bayer".

M. et Mme Pierre Boisvert, nouveaux mariés et M. Conrad Lemay, et sa sœur Mlle Brigitte de St-Leon étaient à Ste-Severe ces jours derniers.

—Mlle Suzanne et M. Rose Desaulniers sont allés passer quelques semaines chez leurs beaux-frères: MM. Ferdinand St-Yves et Joseph Lacerte de Charette.

LISEZ LES ANNONCES

Evitez une perte de temps.

ST-VALERE BULSTRODE

M. le curé J. Beauchemin est allé à Ste-Monique assister aux funérailles de sa sœur.

—Mme Henri Vigneault est de retour d'une promenade dans sa famille à Nicolet.

—M. William Lavigne nous a quitté avec sa famille pour aller demeurer à Kénogami.

—M. et Mme Oliva Raymond sont allés à Montréal assister à la profession religieuse de leur fille Annette en religion S. Georges Raymond, à la communauté des Sœurs de la Providence.

—Ont passé quelques jours en promenade chez M. Oliva Raymond Miles Alma et Florida Lesage de Manchester N. H. Mme Léonia Diamond et son frère M. John Lemire de Macleod Alta.

—Mme Damase Marceau est de retour de Montréal.

—M. et Mme Joseph Houle, sont en promenade à Warwick chez des parents.

—M. Alfred Croteau de Holyoke, Mass., chez M. Gédéon Côté dernièrement.

—M. et Mme Romeo Thibault des Etats-Unis, en promenade chez leurs parents.

Amnistie complète

Tiflis, Georgie, 12.—Sur la proposition de M. Kalinine, président du conseil des commissaires, le Parlement fédéral des Soviets a proclamé dans cette ville l'amnistie pour la Transcaucasie. Elle s'appliquera à tous ceux qui ont pris part à la révolte de l'année dernière et qui n'ont pas été compris dans l'amnistie précédente, accordée il y a quelques mois sur l'initiative du gouvernement géorgien.

Pour la première fois dans l'histoire des conventions des soviets russes, plusieurs membres du Parlement des soviets appartenant au groupe des paysans ont fortement critiqué certaines mesures du gouvernement, en réponse au rapport du gouvernement sur la situation intérieure du pays.

Les délégués de l'Ukraine ont exprimé le mécontentement de leur population au sujet des mesures de secours du gouvernement après les mauvaises récoltes de l'année dernière. Elle avait trouvé les secours insuffisants et mal distribués.

Plusieurs délégués ont aussi accusé le gouvernement de faiblesse dans ses relations extérieures.

M. Rykoff, répondant aux Ukrainiens, a énuméré les mesures de secours prises par le gouvernement. Il a déclaré que par suite de ces mesures, les semailles, dans les districts où la moisson n'a pas réussi, seront augmentées de 15 pour cent, et que le nombre de fermes sans bétail a diminué.

Curzon va bien

(Presse Canadienne)

Londres, 12.—L'état de lord Curzon continue d'être satisfaisant, annoncent aujourd'hui les chirurgiens qui l'ont opéré. A cause de sa tendance à l'insomnie, annonce le bulletin lord Curzon a passé une nuit agitée et presque mauvaise, mais à leur visite Sir Bruce Porter et Sir John Thompson Walkers, ce matin trouveront que l'état général de lord Curzon continuait d'être satisfaisant.

Guérit son Rhumatisme

Sachant par expérience les souffrances terribles que cause le rhumatisme, Mme J. E. Hurst, qui demeure à 204 Davis Avenue, B448, Bloomington, Ill., est si reconnaissante d'avoir été guérie elle-même qu'en dehors de cette pure gratitude, elle est anxieuse de dire aux autres personnes qui souffrent le moyen de se débarrasser de leurs souffrances par un simple procédé à la maison.

Mme Hurst n'a rien à vendre. Découpez simplement cet avis, envoyez-le par la poste avec vos nom et adresse et elle sera heureuse de vous donner absolument gratuitement de bonnes informations. Avant que vous ne l'oubliez écrivez-lui immédiatement.

REINS AIDES EN BUVANT BEAUCOUP D'EAU

Prenez du sel pour nettoyer les reins et les aider à neutraliser les acides irritants.

L'irritation des reins et de la vessie résulte souvent de l'acidité, affirme une autorité bien connue. Les reins aident à chasser l'acide du sang et à la passer dans la vessie, où elle peut bien demeurer et irriter et enflammer, produisant une sensation de brûlure et d'échauffement, ou causera une irritation du col de la vessie qui vous forcera à vous soulager deux ou trois fois par nuit. La personne souffrante est dans des transes continuelles; l'eau passe quelquefois avec une sensation d'échauffement et est très chargée; encore une fois vous aurez de la difficulté à l'évacuer.

Faiblesse de la vessie c'est le nom que lui donnent la plupart des gens parce qu'ils ne peuvent contrôler l'urination. Quoiqu'il soit extrêmement ennuyant et parfois très douloureux c'est cependant l'un des maux les plus simples à guérir. Commencez à boire beaucoup d'eau procurez-vous quatre onces de sel de Jad chez votre pharmacien et prenez-en une cuillerée à soupe avant le déjeuner. Continuez pendant deux ou trois jours. Cela vous aidera à neutraliser les acides de l'organisme pour qu'ils ne soient plus une source d'irritation pour les organes urinaires et la vessie, et alors ils fonctionneront normalement.

Le sel de Jad coûte bon marché, fait une délicieuse boisson d'eau et de lithia que tout le monde peut prendre n'importe quand pour tenir ses reins propres et actifs et avoir le sang pur, et éviter ainsi les sérieuses complications de reins. Faites tout votre possible pour que vos reins soient examinés par le médecin au moins deux fois par année.

Sur les grands lacs

Montréal, 12.—Les autorités des Services de navigation du Pacifique Canadien sur les Grands Lacs, annoncent que le 30 avril a été choisi comme date de leur premier départ de Port-McNicoll pour la prochaine saison.

Les agents de la Compagnie pourront dès le 9 avril, accepter les consignations de marchandises pour expédition vers les points du Nord-Ouest, via Port-McNicoll. Les consignations de ces points de l'Est vers ceux de la Baie Georgienne, seront acceptées le 23 avril. Ce trafic sera sujet à retard jusqu'au premier départ de Port-McNicoll pour Owen Sound.

Les tarifs de l'Association Canadienne de Fret seront publiés plus tard.

Firpo pessimiste

Paris, 12.—Luis Firpo, le boxeur argentin, est de retour à Paris. Il a un peu grossi, et il s'est montré peu flatté que certaines personnes aient dit de lui qu'il "avait l'air d'un monument." Les experts de boxe déclarent qu'il pèse 40 livres de trop.

Firpo est plutôt pessimiste en ce qui concerne le sport de la boxe en général. Son match avec Townsend, à Monte Carlo, a attiré en tout et pour tout 298 spectateurs, et parmi ceux-ci, trente pour cent avaient des billets de faveur. "Il est possible que je retourne en Amérique, dit-il; il est plutôt difficile de s'entraîner en France."

GRAND'MERE SAVAIT

Qu'il n'y avait rien de si bon pour la congestion et les rhumes que la moutarde.

Mais les emplâtres de moutarde d'autrefois brûlaient et causaient des ampoules pendant leur action. Ayez le soulagement et l'aide que donnaient les emplâtres de moutarde, sans l'ampoule et sans l'ampoule.

Musterole le fait. C'est un onguent blanc, propre, fait d'huile de moutarde. Il est préparé scientifiquement de sorte qu'il accomplit des merveilles.

Donnez un massage délicat avec Musterole en vous servant du bout des doigts. Voyez quel soulagement rapide il procure—avec quelle rapidité la douleur disparaît.

Faites l'essai de Musterole pour mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, torticolis, asthme, névralgie, mal de tête, congestion, pleurésie, rhumatisme, lumbago, douleurs et maux de dos ou des articulations, foulures, muscles douloureux, meurtrissures, engelures, pieds gelés, rhumes de la poitrine (il peut empêcher la pneumonie). 40c et 75c dans toutes les pharmacies.

The Musterole Co. of Canada, Ltd. Montréal

MUSTEROLE

Ne cause pas d'ampoules. Vaut mieux qu'une emplâtre de moutarde.

WILL NOT BLISTER

NOUVEAU MAGASIN

Nouvelles Marchandises

Nouveau niveau de Bas Prix

Voilà ce que va être pour la population de la ville et du district, le nouveau magasin que nous venons d'ouvrir à

No. 35 Rue Des FORGES.

TOUT DU STOCK NOUVEAU

comprenant les dernières nouveautés en fait de

Merceries et Confections pour hommes, chaussures, marchandises-sèches et confections pour dames.

Tout le stock du printemps est entré. Venez voir nos prix

S. Courey & Co.

35 - Rue Des FORGES - 35

TROIS-RIVIERES

Le bloc germano-russe

Il faut toujours faire la part de l'émigration involontaire ou voulue dans les prédictions de M. Lloyd George. L'homme d'état anglais cherche surtout à frapper les imaginations. Ce lui est devenu une condition nécessaire pour s'imposer à l'attention publique. Mais on n'a pas le droit pour cela de rejeter sans examen son avertissement de ne pas exaspérer l'Allemagne au point de la jeter dans les bras de la Russie.

La Russie est le plus formidable inconnu de la politique européenne et même mondiale. Par les ressources inépuisables de son immense territoire, elle peut rivaliser avec les Etats-Unis. Au point de vue militaire, elle continue à demeurer le tombeau de tous les conquérants qui l'envahissent. Prodigieux réservoir de chair à canon, elle pourra mettre sur pied des armées formidables par le nombre.

Laisse à elle-même, elle n'offre peut-être pas de danger immédiat. Le Russe ne possède pas le génie de l'organisation. Mais vienne la nation qui aura ce génie et le mettra au service de la Russie, les événements se précipiteront et la face du monde pourra en être rapidement changée.

L'Allemagne a été vaincue par les Alliés, mais elle n'a pas été détruite. Son territoire contient près de soixante-dix millions d'habitants. En brisant l'unité apparente de l'empire austro-hongrois, on a pratiquement mis l'Autriche sous la tutelle de l'Allemagne. Les contrepois à l'influence allemande sur le continent sont la France, la Belgique, l'Italie et la Petite Entente. Ce groupement est précaire. Il peut maintenir en respect l'Allemagne, mais qu'arriverait-il si l'Allemagne se jetait dans les bras de la Russie et, faisant cause commune avec les Soviets, tentait d'arriver à une domination conjointe du monde?

Industriellement, l'Allemagne avait pénétré la Russie avant la guerre. Dans cette conquête, il n'y a eu qu'un arrêt momentané. Ce n'est pas un secret que les Allemands l'ont reprise et qu'ils la poursuivent activement.

Tous les éléments d'une union plus intime entre Berlin et Moscou existent. Il suffira que les circonstances s'y prêtent pour qu'elle devienne une réalité.

C'est le danger qui a bon droit redouté l'Angleterre. M. Lloyd George l'a déjà indiqué. A Genève, Sir Eric Drummond vient de confirmer ces craintes.

Un bloc germano-russe menacerait la suprématie anglaise particulièrement aux Indes.

Industrie menacée

La construction maritime constitue l'une des grandes industries de l'Angleterre. Des centaines de milliers d'ouvriers trouvent du travail dans ses chantiers maritimes. La Grande-Bretagne fut longtemps à peu près sans rival dans ce domaine. Non seulement construisait-elle ses propres flottes, mais celles d'un très grand nombre de petites nations. Ainsi la plupart des navires de guerre des nations de l'Amérique du Sud sont sortis des chantiers maritimes de l'Angleterre.

Une crise a atteint cette industrie depuis quelques années. Les chômeurs y sont très nombreux. Le gouvernement MacDonald fit de louables efforts pour y porter remède, mais sans le moindre succès. M. Baldwin n'a pas ménagé ses peines pour y parvenir. La crise n'en continue pas moins. On peut se rendre compte de sa gravité par le fait que tout dernierement un contrat de plus d'un million de livres sterling, pour construire des navires de commerce anglais, était accordé à l'Allemagne. Les constructeurs allemands l'ont emporté haut la main sur leurs concurrents anglais. Leur prix est moindre de six livres sterling la tonne, ou tout près de trente piastres. Dans une large mesure le succès des constructeurs allemands proviendrait de ce qu'ils ont obtenu à bon marché l'acier anglais. Cet acier sera livré à meilleur compte par leurs ouvriers. C'est ainsi qu'ils peuvent damer le pion à leurs concurrents anglais.

Suite à la page 8

NOUS BUVONS MOINS DE LAIT A L'ETAT NATUREL

La consommation du lait pasteurisé a augmenté de près de 100,000 gallons et nous ne buvons que 28% de lait naturel.

LAITIERS A EXCLURE

La vente du lait pasteurisé a augmenté dans une forte proportion au cours de la dernière année et représente maintenant tout près des trois quarts du lait vendu dans notre ville. En 1923 il s'était vendu aux Trois-Rivières presque autant de lait non pasteurisé que de lait pasteurisé.

On voit d'après les statistiques du contrôle de la vente du lait qu'il s'est consommé l'an dernier aux Trois-Rivières 648,774 gallons de lait contre 648,000 l'année précédente. La vente du lait pasteurisé a passé de 375,000 gallons en 1923 à 465,375 gallons l'an dernier, soit 72% de tout le lait consommé, tandis que la quantité de lait non pasteurisé vendu est tombée de 275,000 gallons à 184,000 soit une baisse de 44% et 28%.

Ces résultats sont très satisfaisants d'après le médecin de santé le Dr O. E. Desjardins, qui accompagne ces chiffres des commentaires suivants:

"Il y a donc tendance à la diminution du lait naturel. C'est un mouvement qui est dans le bon sens et il en donnera les raisons après avoir démontré quelle est la qualité de chacune des deux sortes de lait, telles qu'on les trouve en pratique."

De nombreux facteurs exercent une influence sur la qualité du lait: l'état de santé des vaches laitières, leur tuberculisation, leur nourriture, leur biberonage; l'état plus ou moins salubre des étables influencé par le cubage de l'air en proportion du nombre d'animaux qui y séjournent, par l'éclairage, par la ventilation, la blanchisserie, l'état de propreté des murs, plafonds et pavés, l'écoulement facile du purin, l'empoussiement du fumier, etc.; la propreté dans la traite du lait, le soin plus ou moins grand des vases et ustensiles servant à ce commerce, le refroidissement immédiat du lait après la traite, la conservation du lait au froid et en dernier lieu, ses analyses.

Pour bien se rendre compte de l'état actuel, du point de vue hygiène, tel qu'entendu par le règlement 433 et son amendement 444, du commerce du lait à l'état naturel, (tant pour le lait vendu comme tel que pour celui qui est envoyé à la pasteurisation), j'ai commencé le casier sanitaire des vacheries. 205 vacheries ont été inspectées.

Ces vacheries, sont situées: 1.—dans les limites de la Cité (86); 2.—dans les limites de la Municipalité de la paroisse des Trois-Rivières (67); 3.—A la Pointe du Lac et à Yamachiche (19); 4.—A St-Etienne des Grès (31).

Ces 205 vacheries forment le champ d'approvisionnement du lait pour la plus grande partie de l'année, soit 9 mois. Pour les 3 autres mois, les usines de pasteurisation sont obligées de se procurer du lait en dehors de ce territoire. C'est dire qu'à l'heure actuelle, je n'ai pu encore me renseigner sur le casier des vacheries qui fournissent une partie du lait aux usines de pasteurisation durant ces trois mois.

L'étude du casier sanitaire de ces 205 vacheries permet de se rendre un compte assez juste de la situation réelle du commerce au point de vue hygiène. Voici les détails qui en découlent.

Quel Non

Troupeaux testés à la tuberculine. 151 54
Cubage d'air des étables. 99 106
Châssis suffisants. 87 118
Etables ventilées. 133 72
Etables blanchies. 131 74
Laiteries séparées. 86 119
Lait bien refroidi. 19 186
Cultivateurs se servant d'outils pour refroidir leur lait. 98
Cultivateurs refroidissant le lait par brassage ou transvasage. 119
En me basant sur les relevés de ce casier sanitaire j'ai pu classer ces divers producteurs de lait en trois classes suivant qu'ils ont conservé 80, 60 ou 50 points, considérant comme devant être exclus du marché ceux qui n'ont pas au moins 50% des points. De la sorte j'ai trouvé:

	No.	%
1ère classe (de 80 à 100 pts)	93	45%
2ème classe (de 60 à 80 pts)	73	35%
3ème classe (de 50 à 60 pts)	29	10%
Devant être exclus (moins de 50 points).	19	10%

De ceci découle qu'à peine 45% des producteurs de lait sont dans des conditions convenables pour pouvoir avec des soins suivis envoyer en cette Cité du bon lait. Quant aux 55%, une partie devra cesser d'envoyer le lait en Ville et les autres 45% pour cent devront d'ici peu améliorer ce qu'il y a à améliorer pour obtenir plus de 80 points.

Les avions d'Amundsen

Oso, 12.—Les essais préliminaires que l'on a faits du premier des deux aéroplanes qui serviront au capitaine Roald Amundsen lors de son envolée au pôle nord sont satisfaisants. L'épreuve fut faite à Pise par le Lieutenant Dietrichsen qui pilota l'un des appareils lors de l'envolée.

Un deuxième aéroplane que l'on achève sera essayé bientôt et des que les épreuves seront terminées on expédiera les deux appareils à Spitzbergen. Le départ pour le pôle aura lieu le 1er juin.

Heure Sainte

Ce soir il y aura une heure sainte à la chapelle de Marie Réparatrice, 117, St-Charles. Tous le monde est convoqué.

UN BAIL QUE L'ON PRETEND CONDITIONNEL

Selon l'adversaire il ne l'aurait obligé à garder le logement que le temps durant lequel elle pouvait y tenir pension.

UNE SAISIE-ARRÊT

Une seule cause a été entendue en Cour Supérieure, hier, par l'honorable juge J. A. Déry, celle de Mme V. Boisvert contre Mme E. Heath et C. E. Canon, mis en cause. Il s'agissait d'une saisie sur meubles, au montant de \$280.00 pour du loyer et des dommages qui auraient été subis du fait que Mme E. Heath aurait quitté son loyer avant l'expiration de son bail verbal.

Mme V. Boisvert, selon ses prétentions, aurait le 24 février 1924, à Trois-Rivières, loué à Mme E. Heath le logement No 41, rue Des Forges. La relocation se serait faite verbalement pour 12 mois à compter du 1er mai 1924 à raison de \$70.00 par mois, exigible au début de chaque mois. Mme Heath aurait occupé ce logement du 1er mai 1924 au 2 septembre 1924. A cette dernière date, sans avis, elle aurait enlevé ses meubles et les aurait transportés à 325 rue St-Maurice. Mme Heath n'aurait pas payé le loyer exigible du 1er septembre. Pour ces raisons, Mme Boisvert, se prétend bien fondée à saisir les meubles et à demander en outre de \$70.00 de loyer, la réalisation du bail entre elle et la défenderesse et de plus des dommages intérêts au montant de \$210.00 pour tenir lieu des loyers à venir. C'est pourquoi elle conclut à ce que le tribunal déclare la saisie bonne et valable et à ce que la défenderesse soit condamnée à lui payer \$280.00 pour loyer dû et dommages.

Selon Mme Heath il y aurait eu reconduction tacite d'un bail intervenu entre elle et Mme Boisvert en février 1922, bail qui aurait loué à la défenderesse ce loyer pour \$70.00 par mois mais le temps seulement où elle aurait pu continuer à tenir dans ce loyer une maison de pension. Vers le 18 août 1924, elle aurait donné avis à Mme Boisvert qu'elle ne pouvait pas continuer à tenir maison de pension et qu'en conséquence elle considérait le bail intervenu comme expiré. La demanderesse y aurait consenti. A la même date la défenderesse aurait donné avis à Mme Boisvert que le 3 septembre 1924 elle aurait quitté le loyer et aurait transporté ses meubles ailleurs. Mme Boisvert y aurait consenti. Selon Mme Heath elle aurait eu à cesser de tenir pension parce qu'elle ne pouvait plus avoir le nombre suffisant de pensionnaires. Le 6 septembre elle aurait remis à la demanderesse les clés du logement et celle-ci les aurait acceptées bien qu'elle les eût déjà refusées le 3 septembre. La demanderesse aurait pris possession du logement vers le 15 septembre et l'aurait loué à d'autres. Pour ces raisons, la défenderesse demande au tribunal de déclarer la saisie nulle et que main levée lui en soit donnée avec dépens.

L'honorable juge J. A. Déry, a pris la cause en délibéré.

LA GRATUITE DES LIVRES A FREDERICTON

Le discours du Trône à l'ouverture du Parlement du Nouveau-Brunswick, aujourd'hui, annoncera la présentation d'une loi dans ce sens.

LE POUVOIR DE GRAND FALLS

(Presse Canadienne)

Fredericton, N.B., 12.—On s'attend à ce que le lieutenant-gouverneur, dans le discours du trône qu'il prononcera aujourd'hui à l'ouverture du parlement provincial, promette au nom du gouvernement l'introduction d'une loi destinée à inaugurer le système des livres d'école gratuits.

Cette session qui s'ouvre sera la cinquième et la dernière de la 8ème législature, et l'adoption par le gouvernement d'une politique comportant la gratuité des manuels scolaires est regardée dans les cercles politiques comme une initiative de la plus haute importance.

On comprend que d'abord les manuels gratuits seront procurés aux élèves des cours primaires, c'est-à-dire ceux qui sont donnés dans les petites écoles rurales des districts les plus pauvres, mais on croit que plus tard ce procédé sera étendu aux cours plus avancés.

On s'attend aussi à ce que le discours du trône fasse savoir que le gouvernement est prêt à s'occuper du projet hydraulique de Grand Falls aussitôt que la commission internationale des eaux courantes lui en aura donné la permission. Il est tout probable aussi que le gouvernement annoncera qu'il a de bonnes raisons de croire qu'avant longtemps le St-John Valley Railway soit acquis par le gouvernement fédéral.

Les activités du gouvernement pour obtenir un ajustement des taux de fret plus juste et plus approprié aux provinces maritimes seront sans aucun doute le sujet d'un paragraphe dans le discours du trône.

Le discours du représentant de Sa Majesté exprimera aussi l'idée que les revendications qui ont été faites en vue d'améliorer les conditions dans les provinces maritimes sont justifiées amplement en vertu des termes de la confédération.

L'INSPECTION DENTAIRE DE NOS ECOLES

Plus de la moitié des élèves examinés déjà dans les écoles ont une bouche déficiente et ont besoin de traitement dentaire.

PEU DE BOUCHES NORMALES

L'inspection dentaire des écoliers qui fréquentent les écoles de la commission scolaire révèle dans les écoles déjà visitées qu'une petite proportion seulement des écoliers ont une bouche normale, à peine dix-huit pour cent. Plus de la moitié des élèves déjà examinés ont besoin de traitement dentaire. Voici le rapport que fait le Dr Joseph Béland, inspecteur dentaire de nos écoles, pour la première partie de son travail.

"Des que ma nomination m'eût été communiquée, j'ai commencé l'organisation de l'inspection dentaire des élèves fréquentant les écoles de la commission scolaire, j'ai fait imprimer des formulaires de façon à pouvoir garder un record de toutes les inspections et j'ai commencé la visite des écoles."

Jusqu'à date, j'ai visité 51 classes dans sept écoles; j'ai fait l'examen de 1580 élèves et voici le résultat de mes observations: 273 élèves ont une bouche normale, 1307 élèves ont besoin de traitements dentaires, ces traitements consistant dans 1263 extractions à faire et 3761 dents à planer. D'après les informations fournies par les élèves eux-mêmes, sur un total de 1580 élèves, 481 seulement font usage de la brosse à dents. J'ai recommandé fortement à ceux qui ne font pas usage de brosse à dents de prendre cette habitude et j'ai indiqué à tous, le moyen de la faire de façon hygiénique.

Je vous donne ci-dessous les constatations faites dans chaque école:

Ecoles Élèves. Hxtr. Plomb. Usage bouche brosse norm.

No 9	76	248	42	28	9
No 10	162	495	75	56	24
No 4	104	353	62	7	10
No 6	454	1201	285	178	83
No 2	477	1089	421	128	89
No 12	327	496	505	104	60

J'ai donné à chaque élève que j'ai examiné une feuille indiquant le résultat de l'examen, une copie de ces feuilles est annexée, et je leur ai recommandé de voir leur dentiste, afin de faire faire immédiatement les extractions et les plombages nécessaires. J'ai eu le plaisir de constater personnellement et par des informations de mes confrères, que ces recommandations avaient été suivies par certain nombre encore qui profiteront de ces recommandations."

Les Juifs

Suite de la page 1

mission des écoles protestantes de la Cité de Montréal à nommer des instituteurs professant la religion juive dans leurs écoles fréquentées par des enfants professant cette religion.

Réponse: Non.

V.—Question: La Législature peut-elle passer une loi pourvoyant à la nomination de personnes professant la religion juive sur la Commission Financière Métropolitaine suggérée dans le projet soumis par MM. Ritch et Cohen.

Réponse: Non.

VI.—Question: La Législature peut-elle passer une loi pour établir des écoles séparées pour les personnes, qui ne sont ni catholiques ni protestantes.

Réponse: Non, disent MM. les juges Greenhields, Rivard et Létourneau.

—Donc il faut enregistrer une réponse négative qui est celle de la majorité.

VIII.—Question: Si l'acte de 1903 est inconstitutionnel, les protestants ont-ils le droit, en vertu de la loi actuelle de Québec, de permettre aux enfants qui professent la religion juive de fréquenter leurs écoles.

a—comme faveur?
b—en droit?

c—La province peut-elle obliger les protestants à recevoir les enfants professant la religion juive dans de telles conditions?

Réponse: Au paragraphe A: Oui; Au paragraphe B: Oui, MM. les juges Flynn et Tellier étant dissidents et opinant dans la négative;

Au paragraphe C: Non, M. le juge Létourneau étant dissident et concluant à l'affirmative.

Le tribunal a tout particulièrement déclaré que les Pères de la Confédération avaient en vue de conserver les droits de deux classes de gens seulement, les protestants et les catholiques, car à cette époque-là, il n'y avait que ces deux classes qui avaient des droits statutaires par rapport à l'éducation. Les pères de la Confédération n'avaient pas pris la peine de définir les termes catholiques et protestants, car tout le monde savait qu'un chrétien était protestant et vice-versa.

Pour les fins scolaires, aucune autre religion n'était reconnue.

L'hon. juge Greenhields, qui avait présidé le tribunal, a parlé au nom de ses collègues. Il a d'abord rappelé la parole de Lord Hardinge, qui, siégeant au conseil privé, disait toute la répugnance des juges à radier des textes de lois longtemps tenus pour constitutionnels puis il fit un exposé de la législation qui existait avant la Confédération.

"En 1841", dit-il, "les législateurs sentaient la nécessité de réorganiser le système scolaire et pour la première fois, les divergences religieuses furent prises en considération dans l'établissement des écoles. La division des écoles fut clairement basée sur la croyance religieuse."

L'hon. juge Greenhields déclara alors que les pères de la Confédération

UN REGLEMENT D'EMPRUNT A SHAWINIGAN

La chose n'est cependant qu'à l'état de projet en vue des travaux à faire au cours de l'été.—Nouvelle émission de débentures.

POURSUITE REGLEE

(De notre correspondant)

Shawinigan Falls, 12.—Une séance du conseil municipal a eu lieu en remplacement de l'assemblée régulière du 4 courant qui ne put être faite de quorum.

La principale question prise en considération à cette assemblée a été celle du rachat du sol des débentures émises sous l'autorité du règlement d'emprunt No 197, en date du 28 janvier 1920. Le total des débentures émises d'après ce règlement s'élevait à \$211,600.00, portant intérêt au taux de 5 1/2 pour cent et ce montant était remboursable par séries durant une période de 40 ans. Cependant le greffier de la cité avait subsequmment obtenu du ministre des affaires municipales l'autorisation de racheter à cinq ans les obligations non alors remboursées au moyen d'une nouvelle émission de débentures portant un taux d'intérêt moindre. Sur le dit règlement 197, il reste actuellement due une somme de \$195,700.00 et mardi soir le maire et le secrétaire-trésorier ont été autorisés à émettre des débentures pour couvrir celles qui restent dues au règlement sus-mentionné. Ces nouvelles obligations seront datées du 1er mai 1925, porteront, sur approbation du Ministre des Affaires municipales, intérêt au taux de 5 pour cent l'an et seront remboursables aux dates indiquées sur le tableau des échéances annexé au règlement original.

Une résolution a été adoptée pour demander au ministre des Affaires municipales l'autorisation d'émettre les dites nouvelles obligations au taux de 5 pour cent l'an au lieu de 5 1/2 pour cent comme le comportait le règlement 197.

Deux polices d'assurance, de \$5,000.00 chacune sur le poste No 2 sont renouvelées: l'une à M. le notaire L. Z. Bertrand et l'autre à M. Alfred Trotter.

M. A. J. Paradis obtient le renouvellement des assurances sur les véhicules-moteurs de la cité.

Le 11 juin 1924, M. Ernest Lavoie, employé comme journalier par la cité, travaillait au creusage d'un tranchée d'égouts sur la rue Hemlock lorsque tout à coup un bloc de terre se détacha de la dite tranchée et s'abattit sur M. Lavoie qui fut enseveli jusqu'aux épaules. A la suite de cet accident, le blessé, souffrant de contusions internes, dut garder le lit durant trois ou quatre semaines. Il réclama ensuite à la cité de Shawinigan Falls une somme de \$1,000.00 pour incapacité partielle permanente et demanda en outre que la corporation lui fournisse un emploi en rapport avec ses capacités. Cette réclamation fut transmise à la Merchant and Employers Guarantees and Accident Co. avec laquelle notre cité a une police d'assurance patronale. Après des pourparlers et une correspondance assez volumineuse, la compagnie d'assurance a accepté d'accorder à M. Lavoie sur une requête pour poursuivre faite par ce dernier, la somme de \$1063.75 avec dépens. Pour terminer cette affaire, le conseil a adopté mercredi soir une résolution par laquelle il consent à ce que jugement intervienne contre la cité de Shawinigan Falls pour la somme de \$1063.75 avec dépens, sur requête pour permission de poursuivre, en vertu de la loi des accidents du travail, signifiée par M. Lavoie et le règlement final sera effectué par la compagnie d'assurance.

Après la séance, nos administrateurs municipaux se sont réunis quelques minutes en comité général pour jeter les bases du prochain règlement d'emprunt. Il ne s'agit encore que d'un projet de sorte qu'aucune décision n'a été prise en rapport avec les travaux qui devront être exécutés au cours de l'été prochain. Cette question sera étudiée plus attentivement un peu plus tard.

n'avaient évidemment en vue que de protéger les droits et privilèges des catholiques et des protestants et que ces deux seuls religions furent reconnues.

"Il n'y eut que deux classes", dit-il, "qui eurent le droit de décider quels livres devaient être acceptés dans les écoles, les pères de l'Eglise catholique romaine et les ministres protestants. A Québec et à Montréal, cependant, il y eut une légère modification. Mais je suis tout à fait d'opinion qu'avant 1867 les écoles étaient divisées en deux classes distinctes, écoles catholiques et écoles protestantes, et que chacune avait le droit exclusif de conduire ses propres affaires. L'état reconnaissait son obligation de donner l'éducation aux enfants non catholiques, mais elle ne reconnaissait pas le droit des provinces d'établir des écoles séparées pour ces enfants."

L'hon. juge Greenhields répondit alors au questionnaire cité plus haut et expliqua que le tribunal était unanime sur les cinq premières questions, mais que les honorables juges Flynn et Tellier étaient dissidents sur les questions six et sept et l'hon. juge Létourneau sur la troisième clause de la septième question.

Il est fort probable que la cause sera référée au Conseil Privé.

M. et Mme Rosaire Bellefeuille, de Salem, Mass., étaient de passage aux Trois-Rivières chez M. Denis Dussault de la rue Ste-Ursule et chez M. Charles Bellefeuille de la rue Notre-Dame.

LA COMPAGNIE EST APPELEE EN GARANTIE

La ville répond à l'action en dommages de \$9,200. de P. Paquin en appelant en garantie la St-Maurice Lumber Co.

RAISONS ALLEGUEES

La corporation de la cité de Trois-Rivières à laquelle Philippe Paquin réclame \$9,200. de dommages parce qu'elle aurait fermé une partie de la rue Hemlock, à partir de son intersection avec la rue des Commissaires, par un règlement entré en vigueur le 29 janvier dernier, appelle en garantie la St-Maurice Lumber Co.

A l'appui de sa motion demandant que la St-Maurice Lumber Co soit tenue d'intervenir et de contester l'action de Philippe Paquin, la cité de Trois-Rivières allégué que Philippe Paquin a pourvu la cité de Trois-Rivières pour réclamation \$9,200. en indemnité pour prétendus dommages qu'il aurait subis du fait qu'une partie de la rue Hemlock aurait été fermée à la circulation publique qu'il prétend être la propriété du lot No 2,091, avec passage mitoyen sur le lot voisin, portant le No 2,090, situé sur la rue Hemlock; qu'il prétend que la corporation de Trois-Rivières a vendu et abandonné à la St-Maurice Lumber Co le terrain qui servait d'assiette à cette partie de la rue Hemlock qu'il dit fermée à la circulation publique. Selon la corporation de Trois-Rivières, elle aurait un acte de vente et de transport, passé devant le notaire Lemire, le 20 novembre 1924, à la St-Maurice Lumber Co la partie de la rue Hemlock mentionnée par Philippe Paquin, située entre la ligne d'intersection de la rue des Commissaires et la ligne de division sud du lot No 2,091. Entre autres considérations pour cette vente, la St-Maurice Lumber Co aurait garanti la corporation de la cité de Trois-Rivières contre tous troubles, frais, dommages quelconques qu'elle pourrait éprouver de la fermeture de la rue Hemlock et du transport. En raison des faits ainsi allégués, la corporation de la cité de Trois-Rivières serait bien fondée à demander que toutes les procédures en cette cause soient suspendues jusqu'à ce qu'elle ait appelé la St-Maurice Lumber Co en garantie et l'ait contrainte à intervenir et contester la demande de Philippe Paquin si bon lui semble.

Les Mineurs

Suite de la page 1

situation, c'est que vous ne connaissez pas le caractère des citoyens de notre classe et du domaine en général. Vous pouvez être constitué intellectuellement et moralement de manière à pouvoir retirer vos \$35,000. annuellement, quand des gens crèvent de faim à votre porte, et vous pouvez même utiliser cette misère pour conserver votre position et votre salaire, mais nous vous dirons que les industries assises sur les ressources naturelles de cette province, qui sont la propriété du peuple, ne seront plus forcées de fonctionner sous la direction d'une corporation qui a comme officiers des gens de votre calibre.

"En terminant, nous vous rappellerons que plusieurs fois vous avez dit que la corporation, pour faire d'heureuses affaires, devait compter sur la bonne volonté des ouvriers. Si nous en jugeons par les agissements de votre corporation depuis une couple de mois, cette déclaration de votre part manque complètement de sincérité."

"Ayant agi comme vous l'avez fait récemment à notre égard, il est peu probable que votre corporation obtienne jamais notre confiance. Toutefois l'une des premières mesures qu'elle devra prendre si elle veut jamais gagner notre confiance, sera de se dispenser des services de votre président et des vôtres."

LA VIANDE CONFISQUEE AU MARCHÉ

Il y a eu 12,358 livres de viande tuberculeuse et la viande simplement impropre à être consommée s'est élevée à 4,955 livres.

UNE AMELIORATION

La surveillance des viandes au Marché des Denrées, a été suivie de près durant les dernières semaines et il y a été confisqué 12,358 livres de viande tuberculeuse et la viande déclarée impropre à la consommation s'est élevée à 4,955 livres.

Le médecin vétérinaire municipal et son aide ont fait de fréquentes visites au Marché aux Denrées surtout durant la période des chaleurs, celle où l'on est plus exposé à se voir offrir de la viande impropre à la consommation. Les visites au marché se sont chiffrées à 490 durant l'année; celle à l'abattoir, à 74 et celles aux étaux des bouchers, au marché et dans la ville, à 45.

La décision de la ville d'installer les communs de viande et les cultivateurs dans le haut du marché a donné d'excellents résultats. La viande s'en est trouvée protégée d'autant contre le soleil et la poussière et sa qualité s'en est d'autant mieux conservée. Elle y a surtout gagné en propreté. On espère que le dernier règlement mis en vigueur sur le marché et obligant à ne vendre que de la viande provenant de ses propres animaux aura pour effet d'améliorer beaucoup la situation.

Le médecin vétérinaire a coopéré activement au contrôle de la vente du lait. Il a expédié au dehors pour en faire l'analyse 300 échantillons et les examens au lacto-filtre se sont chiffrés à 135.

L'inspection sanitaire a été très active au cours de l'année. Il y a eu 163 inspections aux maisons et l'on a constitué le casier sanitaire de 256 maisons. Les inspections aux étaux se sont chiffrées à 133 et celles des étaux et glaciers à 5. Il y a eu 173 inspections de cours et de ruelles, 58 inspections de vacheries en ville et 118 à la campagne. Les visites aux vendeurs de lait ont été de 273.

Ce département a de plus fait régulièrement la levée des certificats de décès ainsi que celle des enfants absents des écoles. A chaque jour il envoie un échantillon d'eau pour examen bactériologique.

NE VOUS DERANGEZ PAS -- TELEPHONEZ 589

Lorsque vous voulez faire paraître une annonce classifiée dans le "Nouveliste", téléphonez-nous et nous ferons le reste.



Il est très facile de trouver une femme de ménage ou une servante quand on se sert des petites annonces classifiées du "Nouveliste", parce que plus de 10,000 personnes les lisent chaque jour.

ANNONCES CLASSIFIEES

TARIF
Annonces classifiées régulières, 25c pour les premiers 25 mots, le par mot additionnel.
CARACTÈRE NOIR—Toute annonce classifiée composée de 25 points noirs sera payée à raison de 2 cents le mot.
ENTRETIEN NOIR—Une ligne en caractère noir (10 points noirs), 15c par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, selon le tarif.
CADRE NOIR—Bordure en 6 points noirs et lettres à 1c en 5 points: \$1.00 par ligne et par insertion.
AVIS—Avis de naissance, de mariage, de décès 75c par insertion selon la formule, 5c par mot ajouté.
DIVERS—Remerciements pour sympathies, services rendus, lettres de remerciement, résolutions de condoléances, in Memoriam, avis d'assemblées, soirées, fêtes champêtres, parties de cartes, œuvres charitables et patriotiques, etc., 3 cents par mot.
FOIA BENE—Toute annonce classifiée est soumise à l'approbation de la direction et strictement payée d'avance. Les abréviations, signes de pitié (6) et autres, les chiffres, comptent pour un mot complet. Nous n'acceptons pas d'annonces classifiées après neuf heures du matin, pour insertion le même jour.

Chevaux à Vendre

le désir vous inviter, lorsque vous aurez besoin de chevaux, que ce soit pour le travail ou la promenade, à venir voir mon amonument à mes écuries de la rue Des Forges.
Vous pouvez être assurés d'avoir toujours satisfaction
téléphonez ou écrivez pour plus de détails
Les meilleurs prix du marché.
ARTHUR LEVASSEUR
Commerçant de chevaux
Tél. 312 12m — 12a

Mme Chaplin expulsée

(Presse Canadienne)
Washington, 12.—Mme Hannah Chaplin, mère de Charlie Chaplin, étoile du cinéma, devra quitter les États-Unis le 26 mars prochain d'après une décision du bureau de l'immigration.
Mme Chaplin avait obtenu l'an dernier le privilège de demeurer une autre année aux États-Unis. Elle vint d'Angleterre aux États-Unis, il y a plusieurs années pour y suivre un traitement médical. En vertu des exigences de la loi de l'immigration, Mme Chaplin ne peut pas, en qualité d'étrangère, être admise.

Rabbin arrêté

New-York, 12.—Le rabbin E. W. M. Brown, âgé de 72 ans, chef de l'American Jewish Seventy Elders, et pasteur du temple de Zion, dans le Bronx, a été arrêté sur un mandat signé par Calvin Coolidge, Mme Coolidge et Frank Stearns, l'accusant d'avoir enlevé un nombre inestimable de lettres au président demandant le remboursement de la moitié des \$25,000 que l'American Jewish Society Seventy Elders, dépendant lors de la campagne électorale en faveur de Coolidge l'automne dernier.

Emploi Demandé

PEINTRE—Voulez-vous un peintre pour repasser intérieur de maison sans rien détériorer ou pour vernir automobiles. Salaire très raisonnable. S'adresser: 269 Ste-Catherine. 17-jno.
ON DEMANDE une servante au No 98 St-Georges. 6257-10-12a
ON DEMANDE un bon soliste pour comédien d'automobiles. S'adresser au Garage Moderne, 36 Badaux. 6263-12-jno.
ON DEMANDE une servante pour ouvrage général dans famille privée. Bon salaire. S'adresser à 10 Du Château. 6261-12-12a

GUIDE D'AFFAIRES

CROUTES DE BOIS MOU bien sec aussi blocs d'épinette à la corde ou au voyer. Tél. 1606m. 6080-7
BOIS DE CONSTRUCTION—Un stock de bois préparé et brut. Prix intéressants. J. M. Piché, Bureau et entrepôt, Bell et du Fleuve. Tél. 75. 6135-11-10m

COUR A BOIS

Toujours en mains les meilleurs bois de chauffage, bois franc et bois mou. Les plus bas prix du marché.—Gros et détail.
Demandez prix par téléphone
O. GAGNON,
184 HERTZEL Prop.
TEL. 1320j 4mrs-4avril-1ms

CANADIEN NATIONAL

MONTREAL
HAMILTON-LONDON
Départ Montréal à 10 h. (L'Inter-national Limited) et 11 p.m. tous les jours; 10 p.m. sauf le samedi.
MONTREAL-OTTAWA
Départ Montréal (Gare Bonaventure) à 8 h. 15 a.m., 4 p.m., 6 h. 15 p.m., tous les jours. De la gare du Tunnel 1 h. 15 p.m. dimanche excepté.
MONTREAL-SHERBROOKE
Départ de Montréal à 9 h. 25 a.m. et 11 h. 20 p.m. tous les jours; 4 h. 15 p.m. dimanche excepté. Wagon-salon, Café aux trains de 9 h. 25 a.m. et 4 h. 15 p.m. Les wagons-lits de nuit peuvent être occupés à Montréal dès 10 p.m.
1er mars-1er avril

Loi de faillite

Dans l'affaire de
ARTHUR CARBONNEAU,
Marchand
St-Etienne des Grès, Qué.
Cédant autorisé
Vente à l'encan public, MERCREDI, le 25 mars 1925, à 11 heures de l'avant-midi, à mon bureau, 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, des biens suivants:
A—Fonds de commerce suivant inventaire:
Marchandises sèches, etc. 510.81
Épicerie, provisions, etc. 613.76
Chaudrons, cuques, etc. 361.15
Vaisselle, verrerie, etc. 188.03
1,674.35
Amortissement 25.10
\$1,699.45
B—Roulant comprenant cheval, voitures d'été et d'hiver, harnais, etc. 125.60
CONDITIONS DE VENTE—Argent comptant. La vente se fera pour chaque item séparément. L'item "A" en bloc à tant dans la plaquette et l'item "B" en détail au gré des acheteurs. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock, MARDI le 24 mars 1925. L'inventaire peut être examiné à mon bureau en aucun temps. Pour plus amples informations s'adresser au sous-agent.
Hendri BISSON
Syndic
Bureau, 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 11 mars 1925
12 et 13 mars.
Province de Québec,
District des Trois-Rivières

La Corporation de St-Léon

Comité de l'Association
Demande des souscriptions pour un pont en fer projeté sur le ruisseau Chevalier situé sur le chemin du Grand Rang.
CONDITIONS
Le souscripteur sera tenu d'acquiescer à la souscription d'un cheque de cent sur une banque solvable de dix pour cent sur le coût de la souscription. Le souscripteur sera tenu d'accepter le mode de paiement des souscriptions allouées à cette fin sans intérêt par le département des Travaux Publics et du Travail, la différence qui existera entre les souscriptions et le coût total de la souscription qui sera acceptée par le Département et du conseil ne sera payée qu'après le pont terminé, reçu et accepté par l'ingénieur du département, et du conseil, le conseil ne s'engage de n'accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des souscriptions, les souscriptions devront être entrées au bureau du secrétaire de la Corporation de St-Léon, comté de Maskinongé pas plus tard que le vingt-cinq du présent mois à quatre heures p.m. les plans et devis sont au bureau du secrétaire ainsi qu'au département.
Donné à St-Léon ce 11 mars 1925.
Joseph FLEURY
Secrétaire trésorier

Colonies allemandes

(Presse Canadienne)
Général, 12.—Ludwig Scholz qui a joué pendant longtemps un rôle considérable dans l'établissement d'entreprises allemandes dans les colonies d'Allemagne, est arrivé de Berlin comme représentant privé d'intérêts coloniaux allemands, il a fait parvenir à chaque membre de la Ligue une note demandant la nomination d'un comité qui serait chargé d'étudier la question des colonies allemandes proposées qu'il présente l'année dernière à la commission des mandats.
Il a déclaré au conseil que soixante millions d'Allemands réclamaient un débouché économique et représente que la sécurité européenne ne serait jamais réellement assurée tant que le peuple allemand ne pourrait pas jouir de la sécurité de l'expansion économique outre-mer. Il a réclamar l'octroi à l'Allemagne de quelque mandat.

Piules Milburn pour le coeur

Je commençai à me sentir beaucoup mieux, et après en avoir pris quelques autres boîtes, je trouvais une tranquillité parfaite. Je les recommande à toutes mes amies.
En vente chez tous les fournisseurs et pharmaciens; uniquement préparées par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Arpentait le plancher des heures

tant ses nerfs étaient à bout.
Quelles que soient les personnes qui souffrent de nerfs en désordre, elles trouveront dans les pilules Milburn pour le coeur et les nerfs le remède qui rétablira l'équilibre des centres nerveux et mettra en parfait état tout le système nerveux.
Mme W. W. Aulthouse, Woodruss, Ont. écrit: "Après avoir subi une grosse attaque de bronchite, je demeurai très faible et dans un état d'abattement; mes nerfs étaient complètement à bout; je ne pouvais dormir de la nuit et j'arpentais le plancher pendant des heures. Après avoir employé une boîte de

Piules Milburn pour le coeur

et les nerfs
Je commençai à me sentir beaucoup mieux, et après en avoir pris quelques autres boîtes, je trouvais une tranquillité parfaite. Je les recommande à toutes mes amies.
En vente chez tous les fournisseurs et pharmaciens; uniquement préparées par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Comparaison intéressante

Résultats différents obtenus en 1924, par deux tricoteriers, l'un d'Ontario et l'autre de Québec.
La "Monarch Knitting Co.", du tricoter "Monarch", de Danville en Ontario, a un capital de \$2,025,000, divisé en \$750,000 d'actions privilégiées et \$1,275,000 d'actions ordinaires. D'après l'Annual Financial Review au 31 décembre 1923 son bilan accusait pour un actif total de \$2,825,282.97 un solde bénéficiaire de \$600,492.27. Déduction faite d'une valeur de \$995,905.35 attribuée à l'achalandage et au pas de porte, l'actif s'élevait à \$2,829,377. L'état financier de la société n'a pas sensiblement changé depuis.
A la même date la tricoterie "Régent" avait en cours \$96,000 d'obligations \$40,000 d'actions ordinaires, soit, pour les obligations et les actions réunies, un capital de \$1,397,000; son actif, d'après le bilan de l'achalandage et du pas de porte, se montait à \$1,994,118.06 et son compte de profits et pertes se soldait par \$345,009.28 de bénéfices accumulés.
Pour le paiement d'une dette flottante de \$903,640.70, la "Monarch" disposait d'un actif liquide de \$1,719,122.55. La "Régent" pour le règlement d'une dette flottante de \$749,166.23 pouvait tirer sur un actif liquide de \$609,530.24. Les réserves pourvues, les opérations de l'exercice avaient donné à la "Monarch" un bénéfice net de \$114,887.74 et à la "Régent" un bénéfice net de \$188,349.21.
D'importance sensiblement égale, les deux établissements commencent donc l'année 1925, dans les conditions sensiblement identiques. Du côté "Monarch" capital d'exploitation proportionnellement plus élevé et solde bénéficiaire presque double. Du côté "Régent" moins d'actif susceptible de réalisation immédiate, mais un demi-million d'obligations sous le pouce et une direction plus ferme et apparemment plus avisée, se manifestant par des bénéfices supplémentaires.
Or, pour 1924 la "Monarch", après attribution de \$70,000 à sa réserve générale et avant le paiement de tout dividende, se trouve en perte de \$52,225 et la "Régent", après avoir porté \$75,177 à l'augmentation et payé en entier l'intérêt de ses obligations en cours (\$334,500 au 31 décembre dernier), clôt l'exercice avec un bénéfice de \$121,143.21.
Au 31 décembre dernier, le solde bénéficiaire à reporter avait baissé de \$609,492.27 à \$804,067, pour la "Monarch" et il avait monté de \$345,009.28 à \$456,325.71 pour la "Régent".
On a dit que la "Régent" devait une grande partie de son succès à la supériorité et au bon marché relatif de sa main d'oeuvre. Il est bien évident que l'habileté de ses administrateurs n'y a pas été non plus étranger.
D'ailleurs sur ce chapitre il faut se rendre, la "Régent" est probablement au Canada un de ses établissements industriels qui rémunèrent le mieux la semaine de travail de la femme ou de la jeune fille. Ce qui diminue pour elle le prix de la main d'oeuvre c'est l'esprit d'accommodement montré par celle-ci aux périodes de "pénurie" alors que la for-

Le beau sexe l'emporte

(Presse Associée)
Londres, 12.—En Grande-Bretagne, les personnes qui transgressent le plus habituellement les lois sont les femmes, selon le rapport de l'année dernière publié par les gouverneurs de prisons et les directeurs de pénitenciers. Pas moins de 7,268 des 8,801 femmes emprisonnées cette année étaient des femmes qui l'avaient été déjà, soit 83 p.c. contre 62 p.c. d'hommes dans le même cas. Plus de 1,000 femmes ont été condamnées de 11 à 20 fois et 2,586 plus de 20 fois.
Le rapport indique que le nombre entier des prisonnières sous le coup d'une sentence était de 58,216. Dans les pénitenciers, il se trouve 166 personnes condamnées aux travaux forcés en 1923-24. L'année précédente il y en avait 495.
A propos de la conduite générale des prisonnières dans les pénitenciers, les gouverneurs déclarent qu'il y a un grand changement dans le caractère des détenues. On attribue cela au fait que les prisonnières pour la plupart sont d'un tempérament moins violent que ceux de jadis et aussi à la nouvelle attitude des autorités à l'égard des détenues. Celles-ci s'efforcent de propager un meilleur esprit parmi les prisonnières.

GAIETE

JEUDI, 12 MARS
EDITH ROBERTS,
JACK MULHALL
et VIRGINIA LEE CORBIN
dans
'THREE KEYS'
Histoire étonnante de la haute société—Mélodrame sensationnel rempli de mystère et d'émotions.
Titres français
"What an Eye!"
Comédie en 2 parties
VENDEBEDI ET SAMEDI
ATTRACTION SPECIALE
GEORGE O'BRIEN
dans
The Roughneck
Matinée: 2 P.M. 10c et 20c
Soirée: 7.30 et 9 P.M. 20c et 30c

Nouvelle chambre

Budapest, 12.—Le gouvernement hongrois vient de présenter un projet de création d'un Chambre des Magnats. Le nombre des membres en serait limité à quarante, et ils seraient en partie nommés et en partie élus.
Les membres nommés seraient choisis parmi des citoyens de marque et les dignitaires de différentes églises. Les membres élus, dont le mandat aurait une durée de dix ans, appartiendraient au monde scientifique, industriel, commercial, et agricole. Certains membres seraient nommés à vie. Les membres de la famille des Habsbourg demeurant en Hongrie, et âgés d'au moins 35 ans, auront le droit de siéger à la Chambre.
85 locomotives ont été livrées en février contre 90 en janvier. Dans les deux mois 175 contre 260 l'année précédente.

Faux billets

(Presse Canadienne)
Toronto, 12.—Les autorités de la Banque "Imperial Bank of Canada" préviennent le public que plusieurs billets contrefaits de son ancienne émission, datée du 1er janvier 1917, au montant de cent dollars chacun, sont mis en circulation.
La face des faux billets est noire et blanche avec un peu de vert, principalement autour du "cent dollars" qui apparaît au-dessus des signatures. Le dos est d'un vert clair avec les mots "Imperial Bank of Canada" en cercle et les chiffres "100" en gros de chaque côté.
Une enquête a été instituée pour découvrir la source de ces contrefaçons.
Electric Storage Battery a déclaré son dividende régulier trimestriel de \$1.

Théâtre Impérial

Mercredi et Jeudi
Le plus délicieux des films de l'année
"SINNERS IN SILK"
TITRES EN FRANCAIS
Adolphe Menjou, El. Boardman, C. Nagel, Miss Dupont.
Dans ce film vous ferez la connaissance des plus charmantes personnes du monde, de personnes qui ont la beauté, la souplesse, la douceur et la séduction de la soie.
Aussi comédie—Carton Felix—Orchestre.

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS

Dr AUGUSTE PANNETON
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
Consultations: 1.30 à 4.30 tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 et sur rendez-vous.
65A, LAVIOLETTE. — Tél. 526
Téléphones: Bureau 919. Résidence 606
Heures de Bureau:
1.30 hr. à 4.30 p.m. 7 hrs à 8 p.m. le mardi et vendredi soir et sur rendez-vous
Dr LS-GEORGES GODIN
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des Oreilles, du Nez et de la gorge.
86, rue Hart, Les Trois-Rivières

Docteur J. A. ROUSSEAU

Directeur du
DISPENSIRE ANTI-VENERIEN
Bureau privé. Consultations:
10.00 à 11.00 a.m. 2.00 à 4.00 p.m.
6.00 à 8.30 p.m.
Mardi, jeudi et samedi
25 rue Royale
Téléphone 115

Dr HENRI LACROIX

Médecin-Chirurgien
160, rue ST-MAURICE. Tél. 1385
DISPENSIRE PRIVE
Pour maladies vénériennes, de la peau, de la vessie, du rein, du cuir chevelu et syphilis.
CONSULTATIONS
(9 à 11.45 a.m.—2 à 5 et 7 à 8.30 p.m.)
Dimanche sur appointements

Dr ALEX. ACHPSE

Chirurgien
Chirurgie Générale
CONSULTATIONS de 11 à 12 a.m. de 2.00 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m.
22, rue Des Forges, Tél. 489

Dr ROCH HEBERT

SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez, et de la gorge
Heures de bureau: 10 hrs à midi; 1 à 3 1/2 hrs. Soir. 7 à 8 1/2 hrs
72 Des Forges Tél. 1425
Téléphone Bell 673
J. P. MEUNIER, O.D.
SPECIALISTE
POUR LA VUE
42 RUE DES FORGES
TROIS-RIVIERES
Téléphone 1068j
ROSAIRE MARCOTTE
B.A.B.C.L.
AVOCAT
17, RUE ALEXANDRE
TROIS-RIVIERES

Mettez du Thé de Sauge dans vos Cheveux Gris

Fonce magnifiquement et donne de façon naturelle et immédiatement leur couleur et leur lustre d'autrefois.
La sauge ordinaire des jardins mêlée à du thé pesant avec addition de sucre et d'alcool donnera une couleur noire magnétique et de l'éclat aux cheveux gris, ternes, barboles. Préparer à la maison la recette de thé de sauge et de sucre est quelque peu ennuyeux. Il y a un moyen plus facile de se procurer cette préparation améliorée d'autres ingrédients en obtenant une grosse bouteille à faible prix, d'importe quel pharmacien du "Composé de Sauge et de Sulfure de Wyeth", ce qui évitera un lot d'ennuis.
"Quoique ce soit pas un péché d'avoir des cheveux gris et ternes, nous désirons tous avoir l'aspect et l'attrait de la jeunesse. En frottant vos cheveux avec le Composé de Sauge et de Sulfure de Wyeth, personne ne peut s'en apercevoir tant l'opération est naturelle et égale. Vous n'avez qu'à humecter une éponge ou une brosse douce et à la passer dans les cheveux quelques mèches à la fois; le matin il ne restera plus de cheveux gris. Après une application ou deux les cheveux auront une magnifique couleur noire, seront doux, lustrés, épais et vous paraîtrez des années plus jeunes."

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
Consultations: 1.30 à 4.30 tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 et sur rendez-vous.
65A, LAVIOLETTE. — Tél. 526
Téléphones: Bureau 919. Résidence 606
Heures de Bureau:
1.30 hr. à 4.30 p.m. 7 hrs à 8 p.m. le mardi et vendredi soir et sur rendez-vous
Dr LS-GEORGES GODIN
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des Oreilles, du Nez et de la gorge.
86, rue Hart, Les Trois-Rivières

Docteur J. A. ROUSSEAU

Directeur du
DISPENSIRE ANTI-VENERIEN
Bureau privé. Consultations:
10.00 à 11.00 a.m. 2.00 à 4.00 p.m.
6.00 à 8.30 p.m.
Mardi, jeudi et samedi
25 rue Royale
Téléphone 115

Dr HENRI LACROIX

Médecin-Chirurgien
160, rue ST-MAURICE. Tél. 1385
DISPENSIRE PRIVE
Pour maladies vénériennes, de la peau, de la vessie, du rein, du cuir chevelu et syphilis.
CONSULTATIONS
(9 à 11.45 a.m.—2 à 5 et 7 à 8.30 p.m.)
Dimanche sur appointements

Dr ALEX. ACHPSE

Chirurgien
Chirurgie Générale
CONSULTATIONS de 11 à 12 a.m. de 2.00 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m.
22, rue Des Forges, Tél. 489

Dr ROCH HEBERT

SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez, et de la gorge
Heures de bureau: 10 hrs à midi; 1 à 3 1/2 hrs. Soir. 7 à 8 1/2 hrs
72 Des Forges Tél. 1425
Téléphone Bell 673
J. P. MEUNIER, O.D.
SPECIALISTE
POUR LA VUE
42 RUE DES FORGES
TROIS-RIVIERES
Téléphone 1068j
ROSAIRE MARCOTTE
B.A.B.C.L.
AVOCAT
17, RUE ALEXANDRE
TROIS-RIVIERES

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
Consultations: 1.30 à 4.30 tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 et sur rendez-vous.
65A, LAVIOLETTE. — Tél. 526
Téléphones: Bureau 919. Résidence 606
Heures de Bureau:
1.30 hr. à 4.30 p.m. 7 hrs à 8 p.m. le mardi et vendredi soir et sur rendez-vous
Dr LS-GEORGES GODIN
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des Oreilles, du Nez et de la gorge.
86, rue Hart, Les Trois-Rivières

Docteur J. A. ROUSSEAU

Directeur du
DISPENSIRE ANTI-VENERIEN
Bureau privé. Consultations:
10.00 à 11.00 a.m. 2.00 à 4.00 p.m.
6.00 à 8.30 p.m.
Mardi, jeudi et samedi
25 rue Royale
Téléphone 115

Dr HENRI LACROIX

Médecin-Chirurgien
160, rue ST-MAURICE. Tél. 1385
DISPENSIRE PRIVE
Pour maladies vénériennes, de la peau, de la vessie, du rein, du cuir chevelu et syphilis.
CONSULTATIONS
(9 à 11.45 a.m.—2 à 5 et 7 à 8.30 p.m.)
Dimanche sur appointements

Dr C. A. BOUCHARD

Ancien interne de l'Hôpital St-Joseph de Paris, membre de la Société Anatomique de Paris.
Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.
CHIRURGIE GENERALE
Maladies des femmes
Maladies des voies urinaires
Heures de bureau:
de 10 à 12 a.m. de 2 à 4 et 7 à 8 p.m.
Consultations à domicile sur rendez-vous.

NOTAIRE

J. U. GREGOIRE
NOTAIRE
Argent à prêter. Examen de titres. Assurances, collections, etc.
26a Des Forges, Trois-Rivières
Bureau à St-Maurice du samedi midi au lundi

VICTOR ABRAN

NOTAIRE
Bureau: Tél. 1851. Résidence 1441j
Argent à prêter, ... Assurance.
Collections
Trois-Rivières

AVOCATS

Jacques Bureau, C.R., Téléphone 319
Philippe Biqué, C.R. Casier Postal 319
Georges Guin, B.A. Edifice Power
TROIS-RIVIERES
BUREAU, BIQUE & GOUIN
AVOCATS
4 RUE DES FORGES
Téléphone 582
G.H. Robichon
ROBICHON & METHOT
AVOCATS
Edifice Banque d'Bochelle
Entrée: rue Hart, Trois-Rivières

Désilets & Durand

AVOCATS
34, rue Bonaventure.
Tél. Bell 1800
Edouard Langlois, M. L. Duplessis
Léon Lamotte
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
AVOCATS
4, rue St-Joseph, Trois-Rivières

CHEVAUX A VENDRE

M. Sam. Bodnoff vient d'arriver d'Ontario avec un char de magnifiques chevaux de travail pesant de 1100 à 1500, tous bien domptés et garantis sous tous les rapports. Parmi le lot on trouve plusieurs paires de beaux chevaux pour attelage double, dont deux paires de rouges pour atteler sur carrosse et trois chevaux de voiture ou selle et deux trotteurs. Prix 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Visibles en tout temps aux écuries de

L'HOTEL COMMERCIAL

L. P. NOBERT, Prop.
Coin Badaux et St-Antoine
Téléphone 83w.

BOURSE, COMMERCE, FINANCE

BOURSE DE NEW YORK

Cours du 12 mars 1925 fournis au "Nouveliste" par la maison Keating & McKee

Chemins de fer et matériels:

American Car Foundry	221	221
American Loco.	139	141 1/2
Aetna R.Y.	122 1/2	121 1/2
Baltimore & Ohio	79 3/4	80 1/2
Baldwin Loco.	136 1/2	135 1/2
C. P. R.	147 1/2	147 1/2
Great North. Pfd.	67 1/2	68
Northern Pacific	68 1/2	69 1/2
New York Central	119 1/2	120 1/2
Reading	75 1/2	75 1/2
R.Y. Steel Springs	183	183
Southern Pacific	103 1/2	103 1/2
Southern R.Y.	88 1/2	88 1/2
Union Pacific	117 1/2	117 1/2

Acier:

Bethlehem Steel	44 1/2	44 1/2
Crescent Steel	74 1/2	75 1/2
Mid. Pfd.	33	32 1/2
U. S. Steel Corp.	122 1/2	123 1/2

Mines de cuivre, etc.:

Amesbury Copper	41 1/2	40 1/2
Nickel	26 1/2	26 1/2

Automobiles et accessoires:

General Motors	72 1/2	72 1/2
Studebaker	44 1/2	44 1/2
Westinghouse	71 1/2	71 1/2

Hautes et Pétroles:

California Petroleum	30 1/2	31 1/2
General Asphalt	54 1/2	55 1/2
Pan American Oil	77 1/2	78
Pacific Oil	59 1/2	59 1/2
Sinclair Oil	20 1/2	20 1/2
Texas Oil	46 1/2	46 1/2

Divers:

Alcohol	81 1/2	81 1/2
American Can.	176	177 1/2
Corn Products	37 1/2	38 1/2
Central Leather	17 1/2	17 1/2
Cuban Sugar	18 1/2	18 1/2
General Electric	259	260 1/2
Goodrich Rubber	50 1/2	51 1/2
International Paper	49 1/2	49 1/2
Kelly-Springfield	16	15 1/2
Rubber	40 1/2	40 1/2
Woolens	46 1/2	46 1/2
Johnson Chemical	42 1/2	42 1/2
Shaw-Walker	67 1/2	68 1/2
AJ	12	11 1/2

BOURSE DE MONTREAL

Cours du 11 mars 1925, fournis au "Nouveliste" par la maison L. G. Beaulieu & Co

Abitibi Pulp 66 | 66 |

Atlantic Sugar	26	24
Proton Pulp	29	28
P. H. Telephone	128	127 1/2
Travellers' Insurance	133 1/2	133 1/2
British Empire 28 priv.	87 1/2	87 1/2
Can. Car & Foundry	32	32 1/2
Can. Car & Foundry, priv.	85 1/2	85 1/2
Can. Cement	105 1/2	105 1/2
Can. Smelters	68 1/2	68 1/2
Can. S. S. Lines	12 1/2	12 1/2
Can. S. S. Lines, priv.	45 1/2	45 1/2
Detroit United	10	9 1/2
Laurentide Co.	82 1/2	82 1/2
Montreal Power	172	174
N. B. Breweries	62	61 1/2
Ogilvie Flour	148	148 1/2
Price Brothers	40 1/2	40 1/2
Shawinigan Power	136	136 1/2
Shawinigan-Williams	127	127 1/2
Spanish River	121 1/2	121 1/2
Steel Co. of Canada	85	85 1/2
Twin City	64	63 1/2
Winnipeg Ry. com.	44	44 1/2

Marché des changes

Louis	44.86-8-8	47 1/2	47 1/2
France	19.36	51 1/2	51 1/2
France	19.36	306	306
Libre	19.36	410 1/2	411 1/2
France	19.36	1925	1925
Porteur	40.26	399 1/2	401 1/2
Porteur	10.26	1419	1430
Porteur	26.86	2666	2710
Porteur	26.86	1830	1850
Porteur	26.86	1794	1825
Porteur	26.86	14 1/2	

Les grains

A WINNIPEG

Ouv. Max. Min. Ferm.

BLE:

Mail	192	191	187 1/2	189 1/2
Juillet	189	188	184	186
Oct.	182	182 1/2	149 1/2	151

ORGE:

Mail	90 1/2	91	88 1/2	89 1/2
Juillet	88 1/2	85 1/2	86 1/2	87 1/2

AVOINE:

Mail	80	80	78 1/2	79 1/2
Juillet	55 1/2	55 1/2	54	55 1/2
Oct.	58 1/2	58 1/2	55 1/2	56 1/2
Oct.	56 1/2	55 1/2	54 1/2	55 1/2

SEIGLE:

Mail	147 1/2	150	144	145 1/2
Juillet	143 1/2	144 1/2	141	142
Oct.	120 1/2	120 1/2	120 1/2	120 1/2

LIN:

Mail	242 1/2	248 1/2	232	235 1/2
Juillet	240 1/2	240 1/2	232 1/2	235 1/2
Oct.	237 1/2	237 1/2	230	230

A CHICAGO

Ouv. Max. Min. Ferm.

BLE:

Mail	184 1/2	186	180 1/2	182
Juillet	182 1/2	182	178	180 1/2
Sept.	150 1/2	151 1/2	145	149 1/2

MAÏS:

Mail	120 1/2	120 1/2	117 1/2	118 1/2
Juillet	121	123 1/2	121	121 1/2
Sept.	131 1/2	132 1/2	130 1/2	131 1/2

AVOINE:

Mail	50 1/2	51 1/2	50	50 1/2
Juillet	52	52 1/2	51 1/2	51 1/2
Sept.	51 1/2	52 1/2	51	51 1/2

SEIGLE:

Mail	149 1/2	150 1/2	144 1/2	146 1/2
Juillet	124 1/2	125 1/2	120	121 1/2
Sept.	121 1/2	122	119	119 1/2

LISEZ LES ANNONCES

Puisez votre valeur.

St-Paul au minimum

New-York, 12 — Une liquidation considérable des titres St-Paul s'est effectuée hier, à la séance de Wall Street, et ces titres furent échangés à de nouveaux minima dans toute leur histoire.

L'ordinaire se traita en clôture à 9 1/2 après avoir touché 8 1/2 et le privilège à 1 1/4 après s'être vendu à 1 1/2. La cause de cette lourdeur est toujours la même et consiste dans l'incertitude avec laquelle l'entreprise envisage toute possibilité pour la compagnie de pouvoir financer ses échanges de juin prochain et dans la crainte d'une nouvelle et complète reorganisation.

Recettes du C. N. R.

Montréal, 12 — Les recettes brutes du Chemin de fer Canadien National pour la semaine se terminant le 7 mars 1925 ont été de \$4,000,000 soit une diminution de \$3,674,722 comparativement à la même période de 1924.

Les recettes brutes du même réseau à partir du premier janvier au 7 mars ont été de \$37,288,679 soit une diminution de \$3,674,722 comparativement à la même période de 1924.

Detroit à 9 1/4

Montréal, 12 — Comme l'on devait s'y attendre, Detroit United, la suite de la nouvelle publiée la veille que la compagnie avait été mise en liquidation, fit son apparition à la séance de la Bourse de Montréal, hier, avec une perte de 5 points au cours de la nuit, soit à 10. Ce titre se maintint à peu près à ce prix durant presque toute la séance et finalement clôtura à 9 1/2 après s'être vendu à un nouveau minimum de 9 1/4. 2,578 actions furent échangées.

Les mines

	Off.	Dem.
Atlas	8 1/2	4
Argonaut	88	88 1/2
Baldwin	54 1/2	54 1/2
Beaver	33 1/2	34
Bedford	11	11 1/2
Buckingham	4	4 1/2
Castle Tretheway	82	83
Clifton	16 1/2	
Coniagau	109	
Cons. West Dome	17	17 1/2
Crown Reserve	44 1/2	45
Dome Mines	1525	1535
Gold Dale	18	20
Hattie N. Gold	1430	1445
Indian	200	202
Keeney	300	302
Kirkland Lake	18	18 1/2
Lake Shore Ltd.	570	575
La Rose	40	41
Lorrain	29	30 1/2
McIntyre	1760	1780
Moneta	15 1/2	16
McKin Dar Savage	37	37 1/2
Mining Corp. O.A.	274	277
Nipissing	630	640
New Ray Mines	25	25 1/2
Peterson Lake	9 1/2	10
Kouyon	9	9 1/2
Temiskaming	24	27
Tough Oakes	34	36
Vipond Cons.	128	127
West Tree	3 1/2	3 1/2

Oufs et volailles

Ottawa, 12 — Le rapport préliminaire du bureau des statistiques du Dominion au 10 mars indique que les oeufs en entrepôt le 10 mars comprenaient 2,348 caisses contre 1200 caisses à la même date l'an dernier.

Les stocks de volailles en conserve étaient aussi plus considérables qu'à pareille date l'an dernier, soit 2,881,485 livres contre 2,103,817 l'an dernier.

Ces deux marchés n'ont pas changé par la peine depuis la semaine dernière.

À Toronto les oeufs extra en gros ont été cotés à 37 sous les premiers à 35 les seconds à 31.

Pas de changement à Montréal.

Le marché des vivres

Montréal, 12 — La demande étrangère sur le marché du grain a été limitée à la séance d'hier. Quelques lots d'avoine ont été vendus par livraison en mars.

Les exportateurs locaux ont acheté aussi un peu d'avoine. L'avoine a été réduite de 1 sou par minot l'Ontario No 3 étant coté à 60 sous et la No 4 à 58.

La farine de blé du printemps est une tenue plus faible en sympathie avec la baisse du blé à Winnipeg, et fut réduite de 20 sous par baril, ce qui fait une réduction totale pour le mois de 80 sous.

L'avoine réalisée a été réduite d'un sou à 15 sous par sac.

Les palates baissèrent aussi de 5 sous par sac et sont cotées maintenant de 70 à 75 sous le sac.

Renards argentés

London, 12 — Les fermiers anglais surveillent avec beaucoup d'intérêt les succès qui se font dans le "lavage" des renards argentés soit payant en Angleterre.

Cette année les fermiers à cet effet à Ainslie, en Renesse, à Oxfordshire et à Bechill-on-Sea. On ne peut encore dire quel effet cela produira sur le prix du renard argenté, mais il a été dénombré durant les 15 dernières années que les plus belles et les plus précieuses fourrures de renard argenté sont celles des renards élevés en captivité. Les renards argentés ne venaient du Canada.

On rapporte que d'importantes négociations se poursuivent dans la vente des propriétés du Mexique Oil, cotées par la Pan Petroleum et la Mexican Petroleum impliquant une somme de \$125,000,000.

Les marchés de construction

Il s'en est passé pour \$11,047,600 au Canada en février.

La province de Québec figure dans ce total pour 43.4%.

On lit dans le numéro de mars de la Building Review de MacLean:

"Tout indique que Montréal tiendra encore la tête de la liste des villes du 'pays' cette année, relativement à l'activité dans l'industrie de la construction. Il y a déjà nombre de projets en 'voie d'exécution' et la statistique 'scale' nous promet encore mieux dans 'un avenir prochain'.

"L'an dernier, les contrats accordés 'dans la province de Québec en janvier et février, avaient atteint un total en valeur de \$1,829,000, alors que pour les mêmes mois, cette année, ce total est de \$7,572,000, soit une augmentation de plus de trois millions.

"La construction projetée au printemps est considérable et les perspectives sont, qu'en plus de l'augmentation de la construction en chiffres 'ronds', il y aura amélioration notable 'dans la qualité des édifices érigés'.

"Parmi les plus importants projets, 'dont les travaux commenceront bientôt, signalons à Montréal, six ou plus 'maisons-appartements, d'une valeur de \$100,000 chacune; Sherbrooke, agrandissement d'hôpital, \$750,000; manufacture à Thurot; plusieurs écoles 'pour la commission scolaire de Montréal; édifice pour bureaux à dix étages, Montréal; église, Fontainebleau; 'manufacture, Valleyfield; pont Genielly, \$25,000; noviciat, Québec \$50,000; 'chapel, Québec, \$50,000.

"D'importantes augmentations dans 'les travaux de construction sont aussi signalés à Westmount, Verdun, Outremont, Québec, Trois-Rivières et autres points. A tout considérer dans ce 'que nous venons d'indiquer, on peut 'augmenter substantiellement sur 1924 'en ce qui concerne la construction.

"La valeur globale des contrats de 'construction accordés au Canada en 'février, selon MacLean Building Review, est de \$1,047,600 contre \$88,347,000 en janvier. La construction 'est partagée en classes de la façon 'suivante: résidentielle, \$2,442,200 ou 23.1%; commerciale, \$3,771,200 ou 34.1%; industrielle, \$3,608,600 ou 32.7%; 'utilités et travaux publics, \$1,225,600 ou 11.1%. Par provinces, la construction 'est ainsi partagée: Ontario, 31%; Québec, 48%; Colombie Britannique, '12.9%; provinces des prairies, 6.9%; 'provinces maritimes, 0.6%.

"La construction nouvelle projetée 'en février atteint le total de \$38,771, '800.

Il y a dans cet article un passage qui 'intéressera particulièrement nos lecteurs; c'est celui où l'on constate que, dans le total des marchés de construction passés en février, la province de Québec figure pour 43.4% et l'Ontario pour 31%.

Avec un quart seulement de la population du pays, la province de Québec fournit à elle seule plus des deux-cinquièmes de la construction qui se fait à l'heure actuelle.

Cela explique l'activité plus grande manifestée dans cette province par certaines industries qui dépendent de la construction.

(Versailles-Vidéolaires-Boulais)

Des inventions

(Presse Associée)

London, 12 — L'offre de prix de \$50 a révélé qu'il existe 152 inventeurs amateurs en Angleterre dont les inventions ont une valeur commerciale. L'Institut de Patentes a offert des prix pour les meilleures inventions de divers genres, et environ 600 inventions furent soumises auxquelles quatre grands prix furent données. Les 152 inventions primées seront soumises à différents manufacturiers.

Les grands prix furent décernés à l'inventeur d'une bouillotte dont le couvercle ne pourra pas tomber, à l'inventeur d'un foyer portatif, à l'inventeur d'un microscope basé sur la théorie de la relativité pour mesurer la vitesse des appareils et le dernier prix fut accordé à l'inventeur d'un instrument pour piler les tiges et les tubes.

Sir William Grey-Wilson, chef de l'Institut, est un inventeur de renom et sa demeure est remplie de ses œuvres. L'une de ses plus ingénieuses inventions est pour le transport de l'électricité. Quelques grains de blé sont déposés dans un plat sous les perchoirs. Quand les poulets viennent manger le blé, un ressort est mis en mouvement et fait ouvrir la porte du poulailler.

Les premières clauses furent adoptées à la 5e, qui touchait au barrage qui doit être construit dans les comtés de Kamearaska, Témiscouata et Rivière.

M. LANGLAIS: "Je propose un amendement pour protéger les droits acquis par la compagnie et pour forcer la corporation à payer les dommages qu'elle pourrait causer. Il y a des droits de pêche par exemple, que détiennent des Américains. Il faut les protéger."

M. THERIAULT: "L'amendement de l'hon. député vise une question technique et je ne suis pas prêt à lui répondre. D'un autre côté, un amendement apparaît sur l'ordre du jour, mais aucun avis n'a été donné et je souleve la question d'ordre."

M. LANGLAIS: "Je propose un amendement pour protéger les droits acquis par la compagnie et pour forcer la corporation à payer les dommages qu'elle pourrait causer. Il y a des droits de pêche par exemple, que détiennent des Américains. Il faut les protéger."

M. THERIAULT: "L'amendement de l'hon. député vise une question technique et je ne suis pas prêt à lui répondre. D'un autre côté, un amendement apparaît sur l'ordre du jour, mais aucun avis n'a été donné et je souleve la question d'ordre."

M. LANGLAIS: "Je propose un amendement pour protéger les droits acquis par la compagnie et pour forcer la corporation à payer les dommages qu'elle pourrait causer. Il y a des droits de pêche par exemple, que détiennent des Américains. Il faut les protéger."

M. THERIAULT: "L'amendement de l'hon. député vise une question technique et je ne suis pas prêt à lui répondre. D'un autre côté, un amendement apparaît sur l'ordre du jour, mais aucun avis n'a été donné et je souleve la question d'ordre."

M. LANGLAIS: "Je propose un amendement pour protéger les droits acquis par la compagnie et pour forcer la corporation à payer les dommages qu'elle pourrait causer. Il y a des droits de pêche par exemple, que détiennent des Américains. Il faut les protéger."

M. THERIAULT: "L'amendement de l'hon. député vise une question technique et je ne suis pas prêt à lui répondre. D'un autre côté, un amendement apparaît sur l'ordre du jour, mais aucun avis n'a été donné et je souleve la question d'ordre."

M. LANGLAIS: "Je propose un amendement pour protéger les droits acquis par la compagnie et pour forcer la corporation à payer les dommages qu'elle pourrait causer. Il y a des droits de pêche par exemple, que détiennent des Américains. Il faut les protéger."

M. THERIAULT: "L'amendement de l'hon. député vise une question technique et je ne suis pas prêt à lui répondre. D'un autre côté, un amendement apparaît sur l'ordre du jour, mais aucun avis n'a été donné et je souleve la question d'ordre."

M. LANGLAIS: "Je propose un amendement pour protéger les droits acquis par la compagnie et pour forcer la corporation à payer les dommages qu'elle pourrait causer. Il y a des droits de pêche par exemple, que détiennent des Américains. Il faut les protéger."

M. THERIAULT: "L'amendement de l'hon. député vise une question technique et je ne suis pas prêt à lui répondre. D'un autre côté, un amendement apparaît sur l'ordre du jour, mais aucun avis n'a été donné et je souleve la question d'ordre."

M. LANGLAIS: "Je propose un amendement pour protéger les droits acquis par la compagnie et pour forcer la corporation à payer les dommages qu'elle pourrait causer. Il y a des droits de pêche par exemple, que détiennent des Américains. Il faut les protéger."

M. THERIAULT: "L'amendement de l'hon. député vise une question technique et je ne suis pas prêt à lui répondre. D'un autre côté, un amendement apparaît sur l'ordre du jour, mais aucun avis n'a été donné et je souleve la question d'ordre."

M. LANGLAIS: "Je propose un amendement pour protéger les droits acquis par la

LA ROUTE ECONOMIQUE

Le principe fondamental et unique, peut-on sans crainte affirmer, de toute survie pour l'industrie dans les temps de crise que nous vivons, c'est la réduction des frais de production et surtout des frais de transport.

Le plus grand facteur de la crise dans tous les pays, plus particulièrement aux Etats-Unis et au Canada, depuis quelques années a été la hausse du coût du transport. Il est devenu excessivement dispendieux et le prix de la marchandise en devient presque prohibitif. Actuellement les taux de transport provoquent de violentes récriminations dans l'ouest. Ils menacent même sérieusement l'avenir de la confédération canadienne. Il est difficile de prévoir comment le problème sera résolu. Il est un domaine du transport qui échappe aux conditions générales et qui dépend presque uniquement de la volonté et de l'initiative des particuliers ou si l'on veut des municipalités.

Il y a le grand transport: celui qui se fait par les principales voies ferrées ou fluviales. Nous ne pouvons rien pour en modifier les conditions au moins directement. C'est un domaine que nous échappons, mais il en est un autre où nous pouvons nous reprendre. C'est celui du transport local.

Chaque région a un commerce qui lui est propre. La majorité des échanges commerciaux qui s'y font sont d'une nature locale. On peut classer en deux catégories les articles que nous achetons ceux qui nous viennent du dehors et ceux que nous tirons de notre région même. Les premiers sont presque toujours des produits manufacturés les seconds sont surtout des produits agricoles.

Dans les cas des produits manufacturés, le chemin de fer nous les apporte. Parfois c'est le bateau. Mais il reste à les distribuer, à les transporter de la gare au magasin ou même chez les particuliers. Ce sont de nouveaux frais. Le seul moyen de les réduire, c'est de pouvoir augmenter le poids de la charge. Or cela n'est possible que dans la mesure où le véhicule, voiture traînée par un cheval ou camion-auto, bénéficiera d'une diminution de résistance de la part de la route. On nous comprendra facilement. Pour venir chercher une charge de marchandises aux Trois-Rivières, par exemple, autrefois, il fallait toute une journée si on demeurait un peu loin. De plus la charge devait être relativement légère. Il fallait tenir compte des montées, des ornières, de la nature sableuse du sol. Aujourd'hui, grâce à la route moderne, on triple, quadruple et quintuple cette charge. De plus on fera deux ou trois voyages contre un autrefois. Voilà pour les marchandises venant du dehors.

Mais il reste le trafic d'une nature tout à fait locale. Dans la vie de tout fermier, pour citer un cas en particulier, le transport joue un grand rôle. Il devra conduire son lait à la fromagerie, son foin et tous ses autres produits de ferme à la gare pour l'expédition ou même aux marchés des villes avoisinantes. La route d'aujourd'hui lui permettra de faire ce travail rapidement, sans difficulté, de façon très économique. Il semble que nous ne devrions pas avoir à insister sur ce point. C'est tout spontanément que le fermier se réjouit d'une bonne route, plus que tout autre il est en mesure d'en supporter les avantages et règle générale sa mémoire et son expérience lui permettent de comparer les routes d'aujourd'hui à celles de jadis et d'en comprendre toute la supériorité.

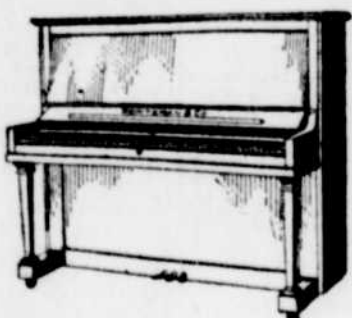
La route bonne est un avantage. Elle donne quotidiennement un profit en réduisant le coût du transport. Mais il est évident que cette route ne se fait pas d'elle-même. Elle doit être construite, puis entretenue. C'est la tâche de ceux qui en bénéficient.

Funérailles de Mlle A. Ritchie

A la cathédrale, ont eu lieu les funérailles de Mlle Annabel Ritchie, décédée à l'âge de 36 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé Pothier-Paquin, assisté de MM. les abbés Léon Desilets et Donat Grimaud, de l'évêché. Les porteurs étaient MM. Caliste Hébert, Georges Ferron, Charles Guillet, Paul Labarre, Aimé Desilets et Willie Ferron. Le deuil était conduit par les neveux de la défunte, MM. Elie, Ritchie Marchand et René-Richie Marchand, ses cousins, MM. Robert Kierman, Hart Kierman et Arthur Futoye. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Louis, dans le terrain de la famille Hart. Plusieurs offrandes de messes et bouquets spirituels ont été envoyés à la famille de la regrettée défunte.

Colonel sous arrêt

(Presse Canadienne)
Winnipeg, 12.—Le lieutenant-colonel C. F. C. Poussette, chargé du transport et des approvisionnements dans le district militaire No 10 George Edwards et L. Thompson sergent sont accusés d'avoir conspiré avec Gerald B. Aldons et Fred De Sieres de la "Canadian Coal Sales Company" dans le but de frauder sur des contrats de charbon du gouvernement du Dominion.
Les autorités militaires les ont livrés hier devant les menaces du procureur de la Couronne.
Les 5 accusés ont comparu devant le magistrat Noble. La cause fut renvoyée à une semaine. Le lieutenant-colonel Poussette fut relâché sous un cautionnement de \$30,000. Les autres sont en liberté provisoire.



LE
HEINTZMAN & CO
MODELE "O"
PIANO DROIT

Conditions faciles de \$590. Renseignements sur demande

Matériel, travail et science ont produit sous leur plus haute forme un piano qui mérite d'être dans la plus belle maison.

Vous êtes cordialement invités de venir voir le Heintzman & Co. Modèle "O".

LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITED

Fondé depuis 48 ans
21, RUE DES FORGES, Trois-Rivières.
Représentant pour Grand-Mère et Shawinigan Falls: — E. PINEL, 91
Sme rue. Tél. 227-J. Salle d'échantillons, 91, 2e rue, Shawinigan.
Montréal, Québec, Ottawa, Kingston.



Mme FANNIE WHITE

Femme de quarante ans victime de la constipation

Mme Fannie White, 678 Marcy Avenue, Brooklyn, écrit:
"Presque chaque matin, depuis cinq ans, je souffrais de maux de tête. Je croyais que c'était dû à la nervosité, ne m'imaginant jamais que la mauvaise élimination intestinale pouvait être la cause de ma souffrance. J'étais abattue, je n'avais plus d'appétit, je n'étais plus intéressée, la vie ne valait plus la peine d'être vécue. Un traitement de quelques jours aux petites pilules de Carter pour la foie firent des merveilles. Elles sont petites, faciles à prendre — ne donnent pas de colique — et laissent une impression de contentement après s'en être servi."

A LOUER AUX Nos 17-21 Des Forges Les 2ième et 3ième étages de l'EDIFICE STEEL

Les changements nécessaires seront faits pour accommoder les locataires.
Pour termes, etc., s'adresser à
J. N. MATTE,
Courtier.
116, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

STE-THECLE

Les funérailles de Dame Rose Anna Juneau, épouse de M. Arthur Davidson, ont eu lieu ces jours derniers. Le service fut chanté par M. l'abbé Anselme Bourassa, vicaire de la paroisse. Le choeur était au complet sous la direction de M. Alfred Perron. Les solistes suivants furent chantés: "O Salutaris" par M. J. R. L. Lafontaine, "Jesux Salvator", M. Joseph Lachance, "Crucifix" de Faure, par M. François Lafontaine, "Adieu d'un mourant", par M. Napoléon Magnan. L'orgue était tenu par Mme Napoléon Magnan. Au libéra, M. Lucien Lafontaine chanta un solo du libéra. La croix était portée par Mme Brunelle, cousine de la défunte. Les porteurs étaient Arthur Lessard, son oncle; Willie Brunelle, son cousin; Lédore Davidson, Arthur Davidson, Zéphirin Fournier et Philippe Gervais, portaient les coins du poêle.
Conduisaient le deuil, son mari M. Art. Davidson, M. et Mme Philias Juneau, de St-Paulin, parents de la défunte son frère, M. Odilon Juneau, de St-Paulin, M. et Mme Geo. Davidson beau-frère et sœur de la défunte de cette paroisse, son oncle, M. Joseph Juneau ses deux tantes, Mme Willie Allard, Mme Alfred Lessard, tous de St-Paulin, M. et Mme Joseph Julien, oncle et tante de la défunte, M. Joseph Gignac, tous de St-Alban M. et Mme Albert Crête et autres.
Mmes Dr Bordeleau et Lucien Lafontaine firent la quête. La défunte laisse pour pleurer sa perte, son mari, son père et sa mère, trois frères, cinq sœurs, un beau-frère, M. Geo. Davidson et une belle-sœur, Mme Odilon Juneau.
Le Dr Bordeleau, député du comté de Champlain passa la semaine à Québec.
— M. J. R. Lafontaine est parti pour la semaine en affaires à Grand-Mère.
— La plupart des chantiers de bois sont terminés et nos jeunes gens sont tous revenus contents de prendre un repos bien mérité.

ETES-VOUS TORTURE PAR L'ECZEMA?

L'eczéma, ou la pituite, comme on l'appelle communément, est l'une des plus affligantes parmi les maladies de la peau.
L'intensité du brûlement, de la démangeaison et de la cuisson, particulièrement pendant la nuit ou lorsque les parties affectées sont exposées à la chaleur devient intolérable et l'on aspire au soulagement.
Pour ce malade le remède qui soulage le mieux et qui est le plus efficace c'est les

BURDOCK BLOOD BITTERS

Mme J. R. Johnson, RR. No 1, Oshawa, Ont.: "Depuis des années je souffrais d'eczéma. J'étais la proie d'une démangeaison et d'un brûlement terrible, et rien ne pouvait me soulager. Finalement je fus conseillée de prendre des B.B.B. et après la seconde bouteille je perçus une grande différence, et maintenant je puis conseiller à tous ceux qui souffrent de cette maladie d'employer ce remède merveilleux."
En vente chez tous les fourneurs et pharmaciens; uniquement préparé par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

RADIO

Suite de la page 4
CNRM, MONTREAL, (425 mètres)
8.30 p. m.—Banjo: "Mélodies Méridionales" par MM. Picton, Coughtry et Broadway. Chant: "Ah Moon of my De-light" (Lehmann) et "To You" (Sinks) par M. E. A. Bulley. Chant: "Pink Red Sun", (Del Riego) et "A Heap of Rose Leaves", (Willeby), par Mme Frédéric Bailey.—Violoncelle: "Adagio", (Schumann) par M. Herbert Gnaedinger. Chant: "Charmante Chloé", (German) par Mme G. Carlie Duncan.—Monologue comique par M. Rupert W. Brees. Chant: "Er the Billway Sea" (Smith) et "Hats off to the Stoker" (Arundale) par M. W. J. Stephenson.—Discours.

SECONDE PARTIE
Banjo: "When You and I Were Young Maggie" et "In the Gloaming" par MM. Picton, Coughtry et Broadway.—Chant: "Le Beau Révé", Flégier, par Mme Carlie Duncan.—Chant: "Le Secret", Spross, par E. A. Bulley, Tenor.—Chant: "Annie Laurie", Lehmann, et "Love, Could I Only Tell Thee", par Mme Frédéric Bailey.—Violoncelle: "Berceuse", Zelenski, et "Chant de Berceuse", Molk, par M. Herbert Gnaedinger.—Chant: "Le Cor", Flégier, par M. W. J. Stephenson, Baryton. — Chant: "The Moon has Raised her Lamp Above", Faure, par MM. E. A. Bulley et W. J. Stephenson.

As piano: M. Rupert W. Brees.
WEMP: CENTRAL OFFICIEL
KFU, LAWRENCE, KANS. 275
6.50 p. m.—Musique.
KSAC, MANHATTAN, KANS. 340.7
7.20 p. m.—Musique.
KSO, ST-LOUIS, MO. 345.1
8.00 p. m.—Concert. 10.30 Margaret Nolan, soprano; Lois Gage, pianiste.

WBCN, CHICAGO, ILL. 266
7.00 p. m.—Myrtle Peck, soprano; 8.00 Merla Eagle, pianiste; orchestra; Alvina Becker, soprano; Larry Loser, ténor; Gene Ballard, contralto; Limerick girls; Al Phillips, ténor; Louis Clark, ténor; Lew Butler, ténor.

WCAL, NORTHFIELD, MINN. 336.9
9.00 p. m.—Margaret Hoigard, pianiste; Bernice O'Hara, violoncelle; Florence Hotvdt, soprano; Milton Soelberg, basse.

WEHR, CHICAGO, ILL. 370.2
7.00 p. m.—Orchestra: Dan Russo, violoniste; Ted Fiorito, chœurs; musique; 9.00 orchestra Orlo; Belle Forbes Cutter, soprano; John Stamford, ténor.

WGN, CHICAGO, ILL. 370.2
6.00 p. m.—Récital d'orgue; concert; 10.00 orchestra.

WHR, KANSAS CITY, MO. 365.4
8.00 p. m.—Mme R. I. Brooks, pianiste; chant par Virginia Kline, Leona Averille, Mmes E. Turner, Edna Nicholson; Lillian Faust, pianiste. Turner Gibson, violoniste; Bernard McCarthy, pianiste.

WLS, CHICAGO, ILL. 344.6
6.20 p. m.—Ralph Emerson, organiste; 7.20, Dorothy Bell, harpiste; Phyllis Campbell, contralto.

WLW, CINCINNATI, OHIO. 423
4.00 p. m.—Adelaide Apfel, pianiste; 6.00, concert; 10.00, musique.

WMAQ, CHICAGO, ILL. 447.5
6.00 p. m.—Récital d'orgue, orchestra; 8.30, Jane P. Fitch, soprano.

WOAW, DAVENPORT, IA. 483.
8.45 p. m.—Harmonies; 11.00 orchestra, Peter McArthur, baryton.

WQP, CHICAGO, ILL. 447.5
7.00 p. m.—Concert: Lydia Lochner, contralto; Blanche E. Robinson, pianiste; 10.00, Marie Wright, soprano; James J. Whalen, ténor; Hoty Totsy hour.

WSR, ATLANTA, GA. 428.3
5.00 p. m.—Les artistes Vic Myers; 10.45, Dr Charles A. Sherrin, organiste.

TEMPS OFFICIEL DU PACIFIQUE
KFI, LOS ANGELES, CALIF. 470.
5.30 p. m.—Musique; 7.00, orchestre; 7.45, Paul Reese, chant; 10.00, orchestre.

KPO, SAN FRANCISCO, CAL. 428.5
4.30 p. m.—Orchestra; 7.00, orchestre; 8.00, Theodore J. Irwin, organiste; 9.00, musique du conservatoire de San Francisco; 10.00, orchestre.

Funérailles de Mme H.-A. Brûlé

De notre correspondant
St-Maurice, 12.—En l'église paroissiale ont eu lieu les funérailles de Mme Horace A. Brûlé, née Léonie Provancher. La défunte était âgée de 60 ans. Le deuil était conduit par son époux, son fils Joseph du Cap de la Madeleine son frère, Léopold Provancher, un cousin David Rheault, Ald. Lamothe, Omer Rheault et F. Hamelin.
La levée du corps fut faite par M. l'abbé Thomas Caron et le service fut chanté par M. l'abbé F. Bellemare, vicaire assisté des abbés T. Caron et A. Beliveau, comme diacre et sous-diacre.
Le choeur de chant rendit avec âme la messe des morts.
Mme L. O. Michaud touchait l'orgue.
Parmi les parents et les amis de la défunte qui assistaient aux funérailles, nous avons remarqué: Mme Jos. L. Landry, Lumina, des Trois-Rivières, Mme W. Barbeau, Elise, du Cap de la Madeleine, Mme Jos. Lamothe, Bertha, de St-Louis de France, Mme Médéric Beau-doin, Blandine, de Montréal, ses parents Mme J. Hamelin, Mme Omer Fontaine, Mme A. Dumont, Mlle Antoinette Hamelin, M. et Mme C. Hamelin, M. et Mme Johnny Brûlé, M. et Mme Gustave Toupin, M. et Mme David Rheault, Mont-Carmel, M. et Mme Omer Rheault, M. et Mme Ald. Lamothe, etc. etc.
Les porteurs étaient MM. Gédéon et Gustave Toupin, Johnny Brûlé et J. Brûlé.
A la famille nos sympathies.

Victime des brigands

Bruxelles, 12.—On mande qu'un missionnaire belge résidant en Chine depuis une quinzaine d'années a été enlevé par des brigands le 15 janvier dernier.
Les ravisseurs ayant appris que des troupes étaient à leur poursuite, auraient, paraît-il, vendu leur prisonnier à des bandits à cheval qui auraient emmené leur victime dans le désert au-delà du Fleuve Jaune.
Un missionnaire belge a été assassiné l'année dernière dans la même région et un autre a été retenu prisonnier pendant 25 jours.

Requête des agents

(Spécial au "Nouveliste")
Montréal, 12.—Le président de l'Association des agents d'assurances de la province de Québec a attiré l'attention du ministre sur les abus et les lacunes qui se seraient glissés dans l'administration du service des assurances.
"Le nombre de polices nulles et sans valeur, déclare le président à M. Taschereau, et les pertes en argent qui en résultent pour les assurés, les incendies qui tiennent en échec le progrès et le développement de la province, sont autant de preuves que notre population n'est pas protégée ni servie par une classe d'agents capables de remplir le rôle que leurs fonctions leur assignent."
"C'est pourquoi, les agents de la province vous soumettent:
1.—Que la taxe qui leur est chargée est arbitraire, si elle ne leur donne aucun privilège, aucune protection;
2.—Que la dite taxe n'est payée que par une partie des agents seulement, et que le service des assurances n'a rien fait jusqu'à date pour atteindre ou punir les récalcitrants, malgré que notre association lui ait souvent fourni des noms et des adresses.
3.—Que les agents incompétents reçoivent du service des assurances des certificats attestant leur qualification et leur probité, certificats qu'ils exhibent au besoin pour prouver que le gouvernement les a trouvés aptes à agir comme agents, et cela, au détriment des personnes sérieuses et compétentes, qui gagnent leur vie par l'assurance.
4.—Que le mode suivi jusqu'à date de donner des licences d'agents à quiconque est recommandé par une compagnie, est un principe faux et dangereux, parce qu'il permet tous les abus dont on se plaint.
"Vous n'avez qu'à consulter la liste publiée par le service des assurances pour vous rendre compte qu'une qualité d'incompétents, de faux agents, y figurent à côté des noms d'agents sérieux, de bonne foi. De plus, les agents étrangers viennent dans notre pays d'emprunter des affaires, sans être nullement enregistrés, et cela, au détriment de nos nationaux.
"Le nombre des compagnies est si grand, et il en arrive de nouvelles tous les jours, que ces dernières doivent avoir recours à tous les moyens pour obtenir des affaires. Presque toutes les compagnies importantes qui opèrent dans l'Empire britannique et aux Etats-Unis viennent s'établir au Canada et si l'on tient compte du nombre de notre population et de nos valeurs assurables, on s'expliquera facilement la concurrence qu'elles doivent se livrer."
Et le président en conclut que des réformes s'imposent au service des assurances de la province, réformes que les associations d'agents réclament de la législature, à l'exemple des autres provinces du pays qui ont grandement amélioré la situation des assurances en ces dernières années.

Feu M. L. Bellefeuille

De notre correspondant
St-Maurice, 12.—En l'église de St-Maurice ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Louis Bellefeuille, décédé à l'âge de 78 ans.
Le service fut chanté par M. l'abbé F. Bellemare, vicaire, assisté de MM. les abbés Thomas Caron, curé et A. Beliveau, vicaire comme diacre et sous-diacre.
Le défunt laissa pour pleurer sa perte, ses fils, MM. Honoré de St-Maurice et Maurice du Cap de la Madeleine, et une fille Madame Antoinette Gagnon.
A la famille en deuil nos profondes sympathies.

Impôts réduits

Tiflis, 12.—De nouvelles concessions viennent d'être faites aux paysans Le gouvernement des Soviets a annoncé au Parlement que l'année prochaine les impôts agricoles seraient réduits de 40 pour cent. On estime que les impôts ne dépasseront pas 30 millions de roubles, au lieu de 470 millions l'année dernière.
Le gouvernement déclare en outre, qu'il a l'intention de consacrer une partie des sommes résultant des impôts à équilibrer les budgets locaux dans les districts ruraux. Contrairement à ce qui s'est passé jusqu'ici on ne prélèvera aucun impôt spécial dans les districts où la récolte est abondante pour couvrir les déficits dans les régions moins bien favorisées; le gouvernement supportera lui-même les pertes.
La fraction paysanne à la convention s'est montrée particulièrement satisfaite de la déclaration du gouvernement.

Tempête à Winnipeg

(Presse Canadienne)
Winnipeg, 12.—Winnipeg de même que toutes les autres villes des prairies, a vu son trafic pratiquement entièrement suspendu par la tempête de neige la plus forte et la plus générale qui ait balayé cette province depuis plusieurs années. Le neige a tombé sans répit durant vingt heures. Une température plus froide et un vent plus violent ont causé une poudrière et la neige s'est entassée dans les principales rues. Le service du tramway a pratiquement été paralysé et un grand nombre de tramways sont en panne un peu partout dans la ville et les faubourgs. Tous les trains de chemins de fer sont en retard. Deux accidents à Winnipeg sont attribués à la tempête. Dans les

PILULES ROUGES

POUR Femmes Pâles et Faibles
Traitement économique et facile, les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles peuvent être prises en toute sécurité par les femmes depuis leur plus tendre enfance jusqu'à la vieillesse la plus avancée. Les Pilules Rouges sont une spécialité pour les maladies des femmes; elles agissent que sur les symptômes des maladies qui leur sont particulières.
Les Pilules Rouges sont recommandées contre
La Pauvreté du Sang
La Chlorose
Palpitations de Coeur
Migraines
Dépression
Perte de Mémoire
Mélancolie
Elles fortifient les organes, aident à leur fonctionnement et font disparaître les irrégularités
Les Tumeurs
Douleurs périodiques
Elles dissipent les troubles qui sont dus au
Retour de l'Age
Maux de Reins
Douleurs de Dos
Troubles d'Estomac
Bourdonnements
d'Oreilles
Sensations de Chaleur
Troubles Nerveux
Il faut se défier des substitutions. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont toujours vendues en boîtes contenant 50 pilules pour 50 sous, chez tous les marchands; nous les envoyons aussi par la poste, sur réception du prix. Exiger sur chaque boîte le numéro de contrôle et la signature de la "COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE".
274, rue St-Denis, MONTREAL.

TRAINS EN COLLISION

Regina, Sask. 12.—Pendant que la tempête faisait rage à Strasbourg, deux trains de marchandises sont venus en collision. Les employés du premier train sautèrent juste à temps pour éviter d'être tués. Leur wagon fut réduit en aiguilles.
Ludlum a déclaré son dividende de 17 mars.

Pour ce rhume obstiné
buvez du Bovril

Vous payez un peu plus cher, mais quelle différence extraordinaire pour quelques sous de plus

**CIGARETTES
PLAYER'S
NAVY CUT**